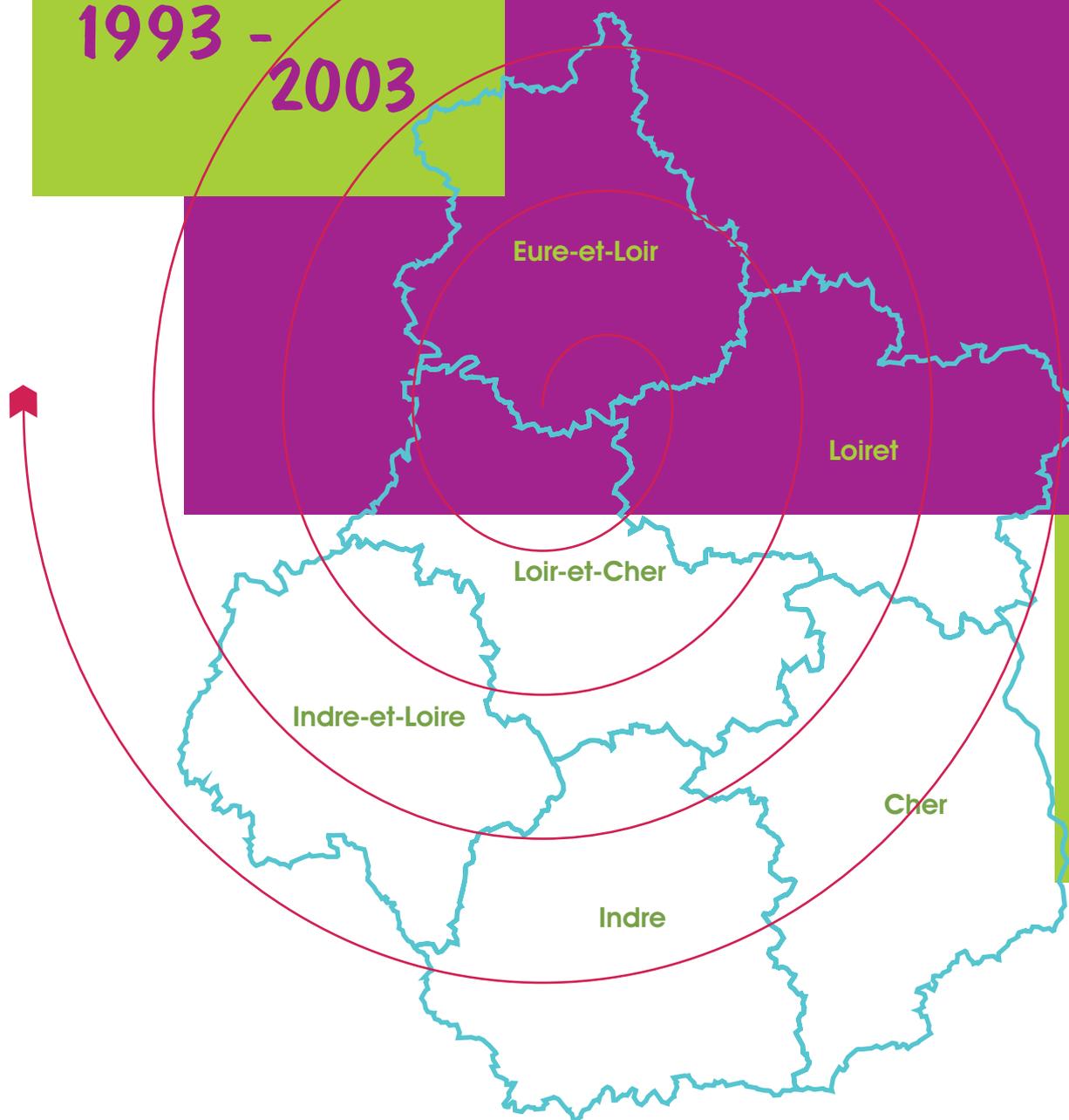


LES DYNAMIQUES DU TISSU PRODUCTIF PAR ZONE D'EMPLOI DANS LA RÉGION CENTRE

1993 -
2003



Octobre 2007

LES DYNAMIQUES DU TISSU PRODUCTIF PAR ZONE D'EMPLOI DANS LA RÉGION CENTRE

SOMMAIRE

Introduction	5
Synthèse	6
1 La région dans le contexte national	10
1.1 Une présence plus marquée de l'industrie et de la construction en région Centre	10
1.2 Diminution globale du nombre d'établissements entre 1993 et 2003 en région Centre	12
1.2.1 Seuls les services gagnent des établissements depuis 1993	13
1.2.2 Une évolution particulièrement défavorable pour les établissements-siège	14
1.3 Détail de l'évolution par type de mouvements	15
1.3.1 Les créations et les cessations d'établissements ne sont pas favorables à la région Centre	15
1.3.2 Les transferts alimentent le stock d'établissements en région	18
1.4 Les conséquences sur l'emploi entre 1993 et 2003	20
1.4.1 Une évolution défavorable de l'emploi salarié en région Centre ...	20
1.4.2 ... accentuée par une faible réallocation de l'emploi	22
2 Les trois grands territoires de la région : le nord, l'axe ligérien et le sud	24
2.1 L'axe ligérien concentre la majeure partie des activités	24
2.1.1 En 2003, près de la moitié des établissements se trouvent sur l'axe ligérien	24
2.1.2 Les mutations économiques dans l'axe ligérien ont conduit à une diversification des activités vers le tertiaire	24
2.2 Une évolution plus dynamique dans l'axe ligérien	25
2.2.1 Essor du secteur des services et moindre déclin de l'industrie dans l'axe ligérien	26
2.3 Détail de l'évolution par type de mouvement	28
2.3.1 Les créations profitent à l'axe ligérien...	28
2.3.2 ...mais les transferts sont favorables au nord et au sud de la région...	29
2.3.3 ...particulièrement grâce au secteur des services	30
2.4 Les conséquences sur l'emploi entre 1998 et 2003	31
2.4.1 Une évolution globale de l'emploi salarié plus favorable sur l'axe ligérien	31
2.4.2 Nord régional : croissance importante de l'emploi dans le secteur des services	32
2.4.3 Une réallocation d'emploi plus importante sur l'axe ligérien	33
3 Les zones d'emploi en région Centre	35
3.1 Un stock d'établissements plus important dans les préfectures	35
3.1.1 Un tiers des établissements à Tours et Orléans	36
3.1.2 Chartres, Blois et Bourges : 20 % des établissements et une structure proche de celle de la région	36
3.1.3 Montargis, Châteauroux et Dreux : un stock moyen d'établissements	37
3.1.4 Faible stock d'établissements et services sous-représentés	37
3.1.5 Très faible stock d'établissements, poids important de l'industrie et de la construction	37

3.2 Pertes importantes d'établissements dans les zones d'emploi du nord et du sud de la région	39
3.3 Évolution expliquée par les mouvements	42
3.3.1 Un solde dynamique positif à Orléans, Tours et Montargis	42
3.3.2 Les transferts sont favorables aux zones périphériques : franges franciliennes et zones voisines de l'axe ligérien	45
3.4 Les conséquences sur l'emploi	47
3.4.1 Perte d'emplois dans les zones d'emploi de Dreux, Nogent-le-Rotrou et Romorantin	47
3.4.2 Décomposition de la réallocation d'emploi	50
3.5 Les zones d'emploi de la région au sein des grands territoires	53
3.5.1 Les zones d'emploi du nord régional	53
3.5.2 L'axe ligérien	54
3.5.3 Le sud régional	55
<u>Et depuis 2003, où en est la région Centre ?</u>	57

TABLE DES CARTES

1 - Évolution du stock d'établissements entre 1993 et 2003	12
2 - Solde dynamique entre 1993 et 2003	15
3 - Solde des transferts entre 1993 et 2003	18
4 - Évolution de l'emploi salarié entre 1993 et 2003	20
5 - Évolution du stock d'établissements entre 1993 et 2003	39
6 - Solde dynamique des zones d'emploi entre 1993 et 2003	42
7 - Solde des transferts par zone d'emploi entre 1993 et 2003	45
8 - Évolution de l'emploi salarié par zone d'emploi entre 1998 et 2003	47
9 - Taux annuel moyen de réallocation d'emploi par zone d'emploi entre 1993 et 2003	50

TABLE DES GRAPHIQUES

1 - Évolution du stock d'établissements par grand secteur entre 1993 et 2003 en région Centre - Base 100 en 1993	13
2 - Évolution du stock d'établissements entre 1993 et 2003 pour les établissements sièges et secondaires - Base 100 en 1993	14
3 - Décomposition de l'effet économique entre 1993 et 2003 en région Centre	16
4 - Évolution du taux de reprise/cessation entre 1993 et 2003	17
5 - Taux de création, réactivation et disparition par secteur en région Centre en 2003	17
6 - Évolutions des transferts entrants et sortants en région Centre entre 1993 et 2003	19
7 - Contributions sectorielles au solde des transferts entre 1993 et 2003	19
8 - Évolution de l'emploi salarié en région Centre entre 1993 et 2003 par grand secteur - Base 100 en 1993	21
9 - Évolution du stock d'établissements dans les trois espaces régionaux entre 1993 et 2003 - Base 100 en 1993	25
10 - Évolution du stock d'établissements par grand secteur et par espace régional entre 1993 et 2003 - Base 100 en 1993	26
11 - Évolution des taux de création et de disparition entre 1993 et 2003 dans chaque espace régional	28
12 - Évolution du taux de reprise entre 1993 et 2003 par espace régional	29
13 - Contributions sectorielles au solde des transferts entre 1993 et 2003 par grand espace régional	30
14 - Évolution de l'emploi salarié par espace régional - Base 100 en 1998	31
15 - Évolution de l'emploi salarié par secteur et espace régional - Base 100 en 1998	32
16 - Poids des services aux entreprises par zone d'emploi	36
17 - Poids des services aux particuliers par zone d'emploi	38
18 - Taux de disparition et de créations moyens entre 1993 et 2003 par zone d'emploi	43
19 - Taux de reprise moyen et écart entre taux de disparition et de création moyens entre 1993 et 2003 par zone d'emploi	44
20 - Écart à la moyenne régionale des poids des secteurs dans les zones d'emploi du nord régional	53
21 - Structure sectorielle des zones d'emploi de l'axe ligérien	54
22 - Écart à la moyenne régionale des poids des secteurs dans les zones d'emploi du sud régional	55

TABLE DES TABLEAUX

1 - Situation des régions françaises au 31.12.2003	10
2 - Part des entreprises par secteur en 2003	11
3 - Évolution du nombre d'établissements par secteur entre 1993 et 2003	13
4 - Évolution de l'emploi salarié par secteur entre 1993 et 2003	21
5 - Composantes de la réallocation d'emploi sur la période 1993-2003	22
6 - Situation des trois grands territoires au 31.12.2003	24
7 - Décomposition du solde dynamique entre 1993 et 2003 par espace régional	28
8 - Solde des transferts entre 1993 et 2003 par espace régional	29

9 - Réallocation d'emploi par grand espace régional	33
10 - Situation des zones d'emploi au 31.12.2003	35
11 - Évolution du stock par grand secteur et par zone d'emploi entre 1993 et 2003	40
12 - Évolution de l'emploi salarié par secteur entre 1998 et 2003	48
13 - Composantes de la réallocation d'emploi par zone d'emploi	51

Introduction

La connaissance des territoires de la région Centre, de leurs enjeux et de leurs perspectives fournit une aide à la décision précieuse en matière de politique d'aménagement du territoire. À ce titre, l'évolution sur longue période de la situation de la région et des territoires qui la composent constitue une référence qui peut être utilisée dans une optique prospective.

Deux aspects sont à considérer : l'aspect « population » et l'aspect « entreprises ». Une première étude parue en août 2006¹ a montré que l'attractivité régionale, du point de vue de la démographie, se réduit au fil du temps.

Dans ce contexte moins favorable que par le passé, il est important d'examiner en quoi les évolutions économiques territoriales se sont modifiées à l'intérieur du territoire régional, notamment au niveau des zones d'emploi. Nous proposons d'aborder cette question grâce à l'analyse de l'évolution du tissu productif local et de ses conséquences sur l'emploi. La période d'observation sera la plus longue possible, soit 1993-2003.

L'étude couvrira l'ensemble des secteurs du champ ICS (Industrie, construction, commerce et services), à l'exclusion de l'intérim² et des grandes entreprises nationales³.

Tout d'abord, on positionnera la région Centre face aux autres régions françaises et plus particulièrement face aux régions du pourtour de l'Île de France, complétant ainsi les enseignements apportés par le premier volet.

Ensuite, on effectuera une analyse sur les grands territoires régionaux (franges franciliennes, axe ligérien, sud régional) ; ces territoires seront définis sur la base d'un regroupement de zones d'emploi correspondant, dans la mesure du possible, au zonage construit dans le cadre du volet territorial du contrat de projets État-Région, et validé par l'État et le Conseil régional du Centre.

Enfin, on étudiera les modifications qui se sont produites dans le tissu économique de chaque zone d'emploi ainsi que les conditions de son renouvellement et de son développement.

Cette étude a été réalisée en partenariat avec la Préfecture de la région Centre (Secrétariat Général aux Affaires Régionales).

¹ Évolution de la population active de la région Centre sur longue période (1968-2004), étude réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Préfecture de la région Centre (Secrétariat Général aux Affaires Régionales) et la Direction régionale de l'Insee.

² Les établissements du secteur du travail intérimaire ne sont pas pris en compte car les données d'effectifs peuvent mélanger les effectifs de gestion de ces établissements (secrétaires, conseillers, etc.) avec les effectifs des intérimaires (qui peuvent travailler dans l'industrie, le bâtiment, etc.).

³ Les grandes entreprises nationales sont des entreprises publiques comme par exemple France Télécom, La Poste, la SNCF, EDF, etc. Elles sont exclues du champ de l'étude car les mouvements les affectant sont souvent peu significatifs et peuvent répondre à des impératifs administratifs sans réalité économique.

Synthèse

Ce dossier traite des dynamiques du tissu productif. Par dynamiques du tissu productif, on entend le renouvellement du parc des établissements, que ce soit par des mouvements de créations/disparitions ou de transferts. L'étude porte sur la période 1993-2003 et permet de décomposer les évolutions du stock d'établissements selon ces deux composantes.

L'emploi salarié est également traité, notamment, par le biais des conséquences des différents mouvements d'établissements.

Dans un premier temps, l'étude caractérise le stock des établissements en région Centre, et en analyse l'évolution entre 1993 et 2003 à l'aide des créations/disparitions et des transferts. Cette première partie se conclut par l'examen de l'évolution de l'emploi salarié et des différents éléments de la réallocation de la main d'œuvre (emplois créés dans les établissements nouveaux, en croissance, emplois perdus dans les établissements disparus, en déclin).

Dans un deuxième temps, la même analyse est menée sur les trois grands territoires de la région que sont le nord régional, l'axe ligérien et le sud régional. Chacun de ces espaces est une agrégation de zones d'emplois.

Enfin, dans un troisième temps, l'étude est reproduite pour les zones d'emploi de la région. On essaiera en particulier de caractériser les grands territoires de la région du point de vue de l'appareil productif, de ses dynamiques, mais aussi de l'emploi.

Une présence marquée de l'industrie et de la construction

À la fin de l'année 2003, la région Centre compte 90 568 établissements, occupant ainsi le 10^e rang des régions françaises ayant le plus grand nombre d'établissements. La région Centre se caractérise par une plus forte présence des secteurs de l'industrie et de la construction. Ainsi, dans la région, 15 % des établissements relèvent du secteur de la construction (contre 12 % pour l'ensemble des régions) et 12 % du secteur de l'industrie (10 % en Métropole). Le secteur des services est sous-représenté : il ne regroupe que 46 % des établissements, contre 51 % au niveau national.

Diminution du nombre d'établissements entre 1993 et 2003, excepté dans les services

Entre 1993 et 2003, le stock d'établissements a diminué en région Centre de 1,7 % contre une hausse de 5,7 % pour l'ensemble de la France. Cette baisse a touché tous les secteurs à l'exception des services. Globalement, la région Centre évolue moins favorablement que les autres régions françaises, surtout par rapport aux régions du sud de la France, du littoral atlantique ou de l'est. Néanmoins, cette légère diminution du nombre d'établissements se retrouve également dans les autres régions du bassin parisien, à l'exception de la Champagne-Ardenne et de la Basse-Normandie. L'évolution sur la période est contrastée et on assiste depuis 2000 à une augmentation du nombre d'établissements tirée par les secteurs des services et de la construction.

Des transferts favorables à la région Centre

Entre 1993 et 2003, la région a perdu 2 311 établissements, en raison d'un nombre de créations pures et de réactivations inférieur à celui des disparitions. Depuis le début de la période étudiée, le taux de création annuel de la région, tiré vers le bas par les secteurs de l'industrie et de la construction, est inférieur à la moyenne nationale. Toutefois la reprise de 2003 permet à la région de réduire son écart. En revanche sur cette même période, le Centre a gagné 736 établissements grâce à une arrivée plus importante d'établissements sur son territoire que de départs. Ce solde est positif pour chacune des années de 1993 à 2003 et sur cette période les transferts ont augmenté en volume.

C'est dans le secteur des services que les transferts ont été les plus importants : ils ont permis à la région de gagner près de 400 établissements. Concernant les régions du pourtour de l'Île-de-France, le Centre est bien placé puisque son solde est supérieur à celui de toutes les autres régions.

Décrochage de l'emploi en région

En région Centre, entre 1993 et 2003, l'emploi salarié a augmenté de 13,5 %. Cette progression reste inférieure à l'accroissement national, qui s'élève à 16 %. En effet, depuis les années 2000, l'emploi croît moins vite en région qu'au niveau national. Toutefois, parmi les régions composant le pourtour de l'Île-de-France, la région Centre est celle qui a connu la plus forte croissance de l'emploi.

En région Centre comme en France, la hausse de l'emploi a profité à tous les secteurs, sauf à l'industrie, et c'est dans les services que l'accroissement a été le plus vigoureux. En région Centre, depuis 2000, l'emploi croît à la même vitesse dans les services que dans la construction.

D'autre part, la réallocation d'emploi est plutôt faible en région Centre, puisqu'elle n'a concerné que 19,3 % des emplois entre 1993 et 2003, contre 23 % en Métropole. L'emploi créé par les nouveaux établissements ne suffit pas à compenser les pertes d'emploi provoquées par la disparition d'établissements. Deux effets combinés expliquent l'évolution défavorable de l'emploi salarié en région :

- le stock d'établissements diminue car les créations et les réactivations d'établissements n'arrivent pas à compenser les disparitions ;
- les créations et les réactivations créent, en proportion, moins d'emplois que dans les autres régions françaises, alors que l'emploi perdu dans les établissements en déclin représente une part plus importante que la moyenne de métropole.

L'axe ligérien, un territoire à part pour les établissements ...

En région Centre, le stock d'établissements est concentré sur l'axe ligérien, qui regroupe près de la moitié des établissements. Ce territoire, composé des zones d'emploi de Tours, Amboise, Vendôme, Blois, Orléans et Gien, se distingue aussi par une structure sectorielle plus proche de la structure nationale : 11 % des établissements dans l'industrie (10 % en Métropole), 14 % dans la construction (12 % en Métropole), 27 % dans le commerce (de même qu'en Métropole) et 49 % dans les services (51 % en Métropole).

Dans les deux autres grands territoires, le nord - regroupant les zones d'emploi de Dreux, Chartres, Pithiviers, Montargis, Nogent-le-Rotrou et Châteaudun - et le sud régional - réunissant les zones d'emploi de Chinon, Loches, Argenton-sur-Creuse, Châteauroux, Romorantin, la Châtre, Issoudun, Vierzon, Saint-Amand-Montrond, Bourges et Aubigny-sur-Nère -, on retrouve une répartition des activités proche de celle de la région, mais en plus marquée : 13 % des établissements dans l'industrie, 16 % des établissements dans la construction. et les services qui pâtissent du poids important des autres secteurs.

L'axe ligérien est également le seul territoire dans lequel le nombre total des établissements a nettement augmenté depuis 1993, alors que le nord connaissait une évolution proche de la moyenne régionale, et que le stock diminuait fortement dans le sud. La hausse du nombre des établissements dans l'axe ligérien relève à la fois d'un excédent de créations par rapport aux disparitions et d'arrivées supérieures aux départs. Toutefois, si cet espace est le seul à disposer d'un solde dynamique positif (123 créations-réactivations de plus que de disparitions), le solde des transferts y est largement inférieur à celui des deux autres territoires. Dans ces deux espaces, l'excédent des transferts a été principalement alimenté par le secteur des services alors que dans l'axe ligérien ce sont plutôt des établissements industriels qui sont venus s'implanter. Le nord et le sud régional sont donc les territoires de la région les plus bénéficiaires des transferts mais leur tissu productif se renouvelle faiblement : les créations et réactivations n'arrivent pas à rattraper les disparitions, surtout dans le sud, territoire dans lequel plus de 1 600 établissements ont disparu sans être remplacés, soit plus de la moitié des établissements perdus en région.

... et pour l'emploi salarié

Entre 1998 et 2003, l'emploi salarié a progressé dans chacun des trois espaces régionaux. Néanmoins, seul l'axe ligérien a connu sur cette période une croissance supérieure à la moyenne régionale, grâce à une dégradation moindre de l'emploi industriel.

En effet, si on exclut l'industrie, c'est le nord régional qui apparaît le plus dynamique du point de vue de l'emploi, celui-ci augmentant de près de 16 % dans le commerce, ou encore, de près de 10 % dans les services, connaissant dans ce secteur une amélioration de l'emploi égale à celle de l'axe ligérien. Dans le sud régional, on assiste à un mélange de deux scénarii : comme sur l'axe ligérien, une croissance moyenne dans la construction, le commerce et les services ; comme dans le nord régional, une forte détérioration des emplois industriels.

Dans les trois territoires, les établissements pérennes ont contribué en moyenne chaque année à plus de deux tiers des réallocations d'emploi. Mais l'emploi est plus mobile dans l'axe ligérien : le taux de

réallocation s'y élève à près de 20 % avec une contribution de 9 % des créations et des réactivations d'établissements, contre 8 % en région. Dans le nord, les contributions restent dans la moyenne régionale, mais la situation est plus préoccupante dans le sud, territoire dans lequel les emplois réalloués proviennent plus souvent des établissements en déclin.

Les zones d'emploi de la région : un stock d'établissements inégalement réparti

Les zones d'emploi du Centre ne se partagent pas de manière égale les établissements de la région : les deux principales zones d'emploi de la région, celles d'Orléans et de Tours, comptent près d'un tiers des établissements. On y retrouve la structure sectorielle de l'axe ligérien, marquée par le poids des services (50 % des établissements), notamment aux entreprises.

Si on ajoute les trois zones d'emploi de Chartres, Blois et Bourges, ces cinq zones d'emploi totalisent plus de la moitié des établissements de la région. Elles ont toutes en commun la présence d'une préfecture de département. Dans ces trois dernières zones, la répartition des activités s'éloigne peu de la moyenne régionale.

Viennent ensuite des zones qui restent de taille conséquente : il s'agit des zones d'emploi de Montargis, Châteauroux et Dreux. Dans la zone d'emploi de Châteauroux, la répartition sectorielle suit de près le schéma régional. Dans la zone d'emploi de Dreux, on retrouve les caractéristiques des franges franciliennes (et de la région), à savoir un poids marqué de l'industrie et de la construction tandis que la zone d'emploi de Montargis se distingue avec un tissu industriel faible.

Dans les zones d'emploi de Romorantin, Gien, Vendôme, Amboise et Chinon, le niveau du stock d'établissements est plutôt bas, et se caractérise par un faible poids du tertiaire.

Enfin, dans les zones d'emploi d'Argenton-sur-Creuse, Aubigny, Châteaudun, Issoudun, la Châtre, Loches, Nogent-le-Rotrou, Pithiviers et Saint-Amand-Montrond, les effectifs d'établissements sont parmi les derniers de la région. Les zones d'emploi du nord possèdent un poids de l'industrie et de la construction prononcé pendant que la répartition des activités profite à la construction dans les zones d'emploi du sud. Au sud, le poids moindre des services dissimule une caractéristique forte : le poids des services aux particuliers, qui peut représenter jusqu'à 19 % de l'économie (contre 15 % au niveau régional).

Seules les zones d'emploi de Montargis et Orléans ont gagné de manière significative des établissements entre 1993 et 2003

Entre 1993 et 2003, le stock a évolué favorablement dans les zones d'emploi de Montargis, Orléans, Chartres, Tours, Chinon et Romorantin mais sans jamais dépasser l'évolution moyenne nationale (+ 5,7 %). Montargis et Orléans ont connu la croissance la plus marquée (environ + 2,5 %).

Dans les zones d'emploi centrales, les pertes sont restées limitées, mais elles sont conséquentes dans le nord et le sud de la région, la zone d'emploi de Vierzon perdant plus de 12 % de ses établissements dont 33 % de ses établissements industriels. La progression du nombre d'établissements dans le secteur des services est principalement visible sur l'axe ligérien ou à proximité.

Dans les zones d'emploi d'Orléans, Tours et Montargis, les créations et réactivations ont été supérieures aux disparitions entre 1993 et 2003 : ce sont les seules zones d'emploi de la région dans lesquelles le solde dynamique est positif. Dans les zones d'emploi situées au centre de la région, ce solde dynamique est faiblement négatif, alors qu'il l'est clairement dans les zones d'emploi situées à l'extrême sud ou à l'extrême nord.

Quant au solde des transferts, il est positif dans toutes les zones d'emploi de la région, exception faite de celles d'Orléans, Châteauroux et Vierzon et il est particulièrement important dans les franges franciliennes qui profitent de transferts en provenance de la région parisienne.

Régression de l'emploi salarié dans les zones d'emploi de Dreux, Nogent-le-Rotrou et Romorantin entre 1998 et 2003

Entre 1998 et 2003, l'emploi salarié a augmenté dans toutes les zones d'emploi de la région, si on exclut les zones d'emploi de Dreux, Nogent-le-Rotrou et Romorantin. La baisse la plus importante concerne la zone d'emploi de Dreux, dans laquelle l'emploi a diminué de près de 7 % en cinq ans du fait de l'industrie et des services. Inversement, les grosses zones d'emploi du nord (Chartres,

Montargis), les petites zones d'emploi du sud (Loches, Aubigny, la Châtre) ainsi que les zones de Gien et d'Amboise se sont distinguées grâce à une croissance marquée de l'emploi, supérieure ou égale à 9 %.

Une croissance prononcée de l'emploi va souvent de pair avec un taux de réallocation élevé : c'est le cas dans les zones d'emploi du nord et du sud citées précédemment alors que dans les zones où l'emploi a reculé, le taux de turn-over est toujours inférieur à la moyenne régionale.

1 La région dans le contexte national

1.1 Une présence plus marquée de l'industrie et de la construction en région Centre

Au 31 décembre 2003, la région Centre compte 90 568 établissements, ce qui la situe en 10^e position des régions françaises, entre le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine. Elle conserve ainsi la place qu'elle occupait le 31 décembre 1993.

En termes d'établissements sièges, le Centre occupe la même place, avec 76 841 établissements sièges. La région ne se démarque pas de ce point de vue, puisqu'elle représente 3,2 % des établissements-sièges, et 3,3 % du total des établissements.

Région	Stock d'établissements		Répartition des établissements par secteur (en %)			
	Nombre	%	Industrie	Construction	Commerce	Services
Alsace	67 485	2,4	10,4	10,8	28,4	50,4
Aquitaine	149 049	5,4	10,2	14,2	27,7	47,8
Auvergne	57 885	2,1	12,5	14,4	27,6	45,5
Basse-Normandie	56 241	2,0	10,9	14,1	29,4	45,5
Bourgogne	64 075	2,3	12,3	14,1	29,0	44,6
Bretagne	120 303	4,4	10,5	14,5	26,5	48,5
Centre	90 568	3,3	12,0	14,8	27,5	45,8
Champagne-Ardenne	47 228	1,7	13,0	13,0	29,1	44,9
Corse	19 923	0,7	7,8	14,4	27,9	49,9
Franche-Comté	42 546	1,5	14,8	13,6	27,9	43,7
Haute-Normandie	60 908	2,2	10,8	12,2	28,6	48,4
Île-de-France	658 121	23,8	8,1	8,7	25,0	58,3
Languedoc-Roussillon	131 154	4,7	8,6	15,9	29,0	46,6
Limousin	29 697	1,1	12,5	17,8	30,1	39,5
Lorraine	76 863	2,8	10,0	11,8	32,7	45,5
Midi-Pyrénées	132 492	4,8	9,1	14,3	28,2	48,5
Nord-Pas-de-Calais	120 265	4,4	12,1	15,5	28,1	44,3
Pays de la Loire	128 762	4,7	11,9	12,8	29,2	46,1
Picardie	58 938	2,1	11,5	13,1	27,8	47,6
Poitou-Charentes	68 765	2,5	9,4	13,8	29,4	47,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	289 039	10,5	10,7	14,8%	26,7	47,8
Rhône-Alpes	293 622	10,6	10,0	9,3%	29,8	50,9
Régions du pourtour de l'Île-de-France	321 717	11,6	11,9	13,6	28,3	46,3
Métropole	2 763 929	100,0	10,1	12,2	26,9	50,8

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2003

Tableau 1: Situation des régions françaises au 31.12.2003

En 2003, en termes de nombre d'établissements, la région se caractérise par une plus forte présence des secteurs de l'industrie et de la construction.

Ainsi, en région Centre, 15 % des établissements appartiennent au secteur de la construction (contre 12 % pour l'ensemble des régions) et 12 % au secteur de l'industrie (contre 10 % en métropole). Cette forte présence du secteur de la construction se retrouve aussi dans les régions Limousin, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le poids de l'industrie, même s'il est supérieur à celui constaté au niveau national, reste inférieur à celui des régions du nord-est industriel, comme par exemple la Champagne-Ardenne ou encore la Franche-Comté.

Le secteur des services est le moins présent : il ne regroupe que 46 % des établissements, contre 51 % au niveau national. Cette faiblesse des services se retrouve dans l'ensemble des régions du pourtour de l'Île-de-France.

En région Centre, les établissements sont, en moyenne, de taille plus importante. Cela tient surtout à une part moindre des établissements sans salarié.

Région	Part des entreprises dans les établissements (en %)				
	Ensemble	Industrie	Construction	Commerce	Services
Alsace	85,9	84,6	95,1	77,5	88,9
Aquitaine	85,5	83,3	95,1	77,8	87,6
Auvergne	86,4	84,2	94,7	79,2	88,8
Basse-Normandie	84,7	83,9	93,9	77,5	86,7
Bourgogne	84,6	83,1	94,7	76,5	87,0
Bretagne	85,7	83,9	95,0	76,4	88,3
Centre	84,8	83,3	93,8	78,1	86,4
Champagne-Ardenne	83,1	82,2	93,2	73,8	86,5
Corse	87,0	84,8	96,0	81,0	88,1
Franche-Comté	85,5	82,9	94,4	78,3	88,2
Haute-Normandie	84,0	82,3	93,0	77,4	86,0
Île-de-France	88,0	85,0	94,0	81,0	90,5
Languedoc-Roussillon	87,6	84,8	96,0	81,3	89,3
Limousin	85,6	83,9	94,0	77,2	88,5
Lorraine	83,6	80,7	93,8	75,7	86,6
Midi-Pyrénées	86,1	82,8	95,5	78,2	88,3
Nord-Pas-de-Calais	84,1	82,7	93,0	75,8	87,6
Pays de la Loire	85,1	84,0	94,1	76,6	87,3
Picardie	84,8	81,2	94,6	76,7	87,7
Poitou-Charentes	85,3	84,6	94,8	77,1	87,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	87,1	84,8	93,8	80,4	89,5
Rhône-Alpes	85,9	84,9	94,7	78,9	87,5
Régions du pourtour de l'Île-de-France	84,4	82,5	93,9	76,8	86,7
Métropole	86,2	83,9	94,4	78,7	88,7

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2003

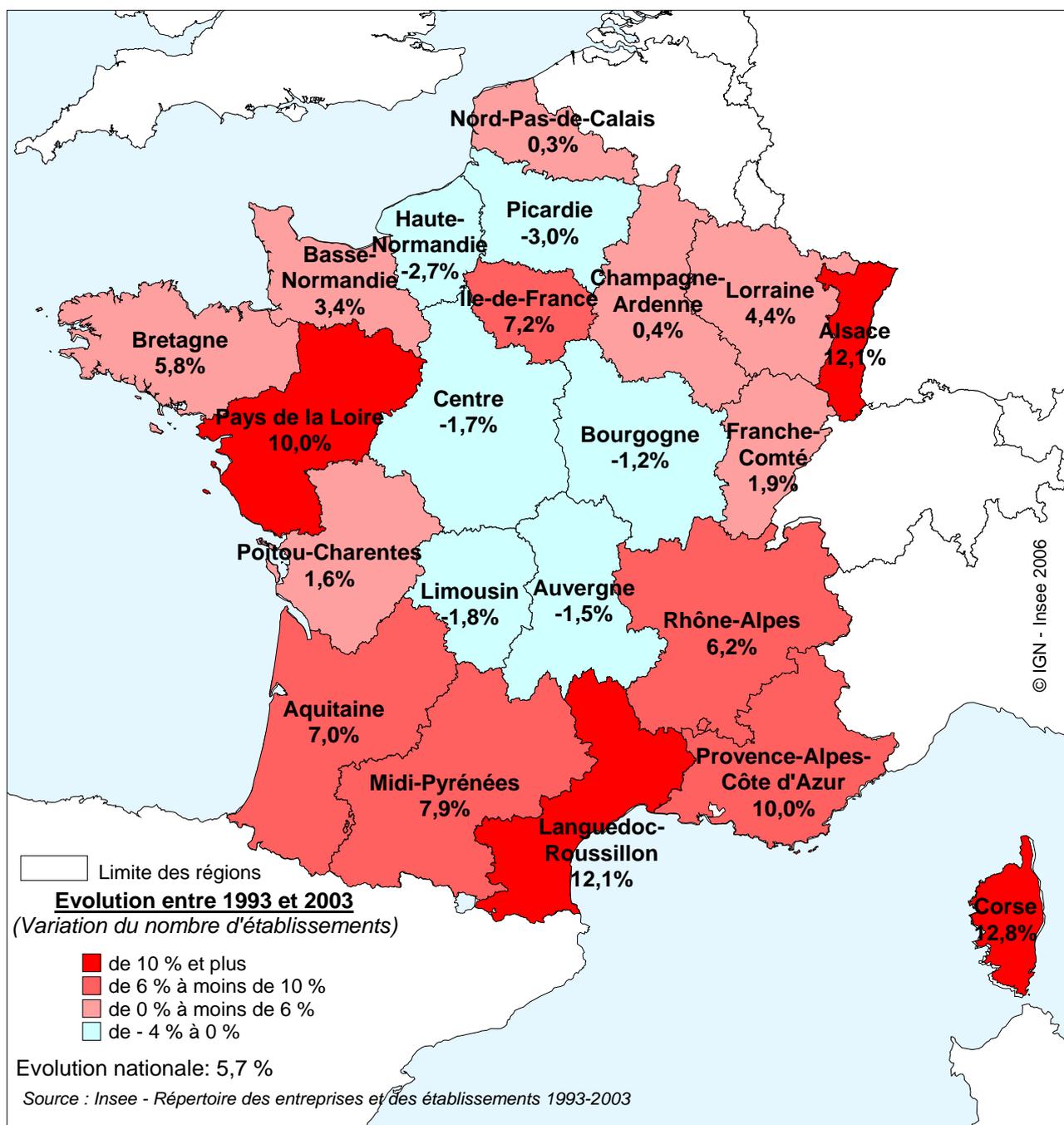
Tableau 2 : Part des établissements sièges par secteur en 2003

Si l'on se restreint aux établissements sièges, on constate les mêmes spécificités sectorielles. Mais la part des établissements sièges parmi les établissements est plus élevée dans les secteurs de la construction (94 %) et des services (86 %) que dans ceux du commerce (78 %) ou de l'industrie (83 %).

La part des établissements secondaires est globalement plus élevée que la moyenne nationale en région Centre. C'est particulièrement vrai dans le commerce et les services.

On retrouve cette spécificité dans l'ensemble des régions situées au pourtour de l'Île-de-France.

1.2 Diminution globale du nombre d'établissements entre 1993 et 2003 en région Centre

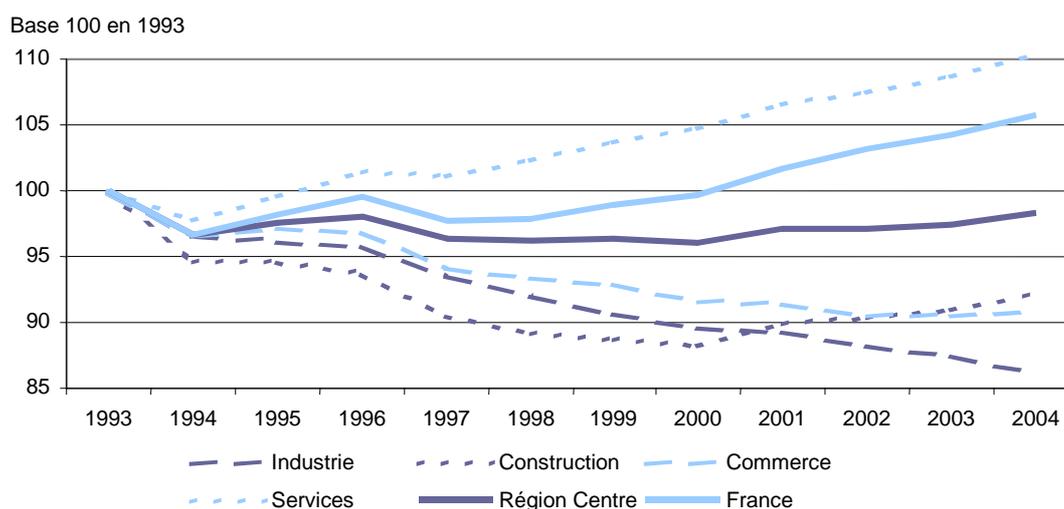


Carte 1 : Évolution du stock d'établissements entre 1993 et 2003

Entre 1993 et 2003, en région Centre, le stock d'établissements a diminué de 1,7 %, alors qu'il a connu une hausse de 5,7 % pour l'ensemble de la France. Cette hausse a été particulièrement importante dans les régions du sud ainsi que dans les Pays de la Loire, l'Alsace et l'Île-de-France. Globalement, la région Centre a évolué moins favorablement que les autres régions françaises, surtout par rapport aux régions du sud de la France, du littoral atlantique ou de l'est. Néanmoins, cette légère diminution du nombre d'établissements se retrouve également dans les régions du pourtour de l'Île-de-France, à l'exception cependant de la Champagne-Ardenne.

L'évolution sur la période 1993-2003 est assez contrastée : le Centre a connu une mauvaise année 1993 avec une baisse de 3 % du nombre d'établissements. Ensuite, jusqu'en 1995, le stock est légèrement remonté, avant de diminuer à nouveau en 1996. De 1997 à 1999, le nombre d'établissements est resté stable. Les effets de la reprise conjoncturelle de 1996 ont été retardés par le creux de l'hiver 1998-1999, qui a entraîné la stagnation du parc d'établissements. Depuis 2000, on assiste en revanche à une hausse significative du nombre des établissements. Cette évolution favorable a commencé dès 1997 dans la Haute-Normandie, la Basse-Normandie et l'Île-de-France.

1.2.1 Seuls les services gagnent des établissements depuis 1993



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Graphique 1 : Évolution du stock d'établissements par grand secteur entre 1993 et 2003 en région Centre - Base 100 en 1993

En région Centre, la baisse du nombre d'établissements a touché tous les secteurs, à l'exception des services. En effet, entre 1993 et 2003, le nombre d'établissements a diminué de 14 % dans l'industrie, de 9 % dans le commerce et de 8 % dans la construction alors qu'il a augmenté de plus de 10 % dans les services.

Le secteur des services a d'ailleurs été le seul dont l'évolution est supérieure à la moyenne régionale et nationale. Les secteurs de l'industrie et du commerce ont régulièrement perdu des établissements depuis 1993, mais les pertes d'établissements ont tendance à ralentir depuis 1998 dans le commerce. La construction est le secteur dont le stock d'établissements diminuait le plus dans les années 90. Néanmoins, depuis 1999, la tendance s'est renversée et le nombre d'établissements a régulièrement augmenté. La reprise dans ce secteur est imputable à l'application du taux de TVA à 5,5 %.

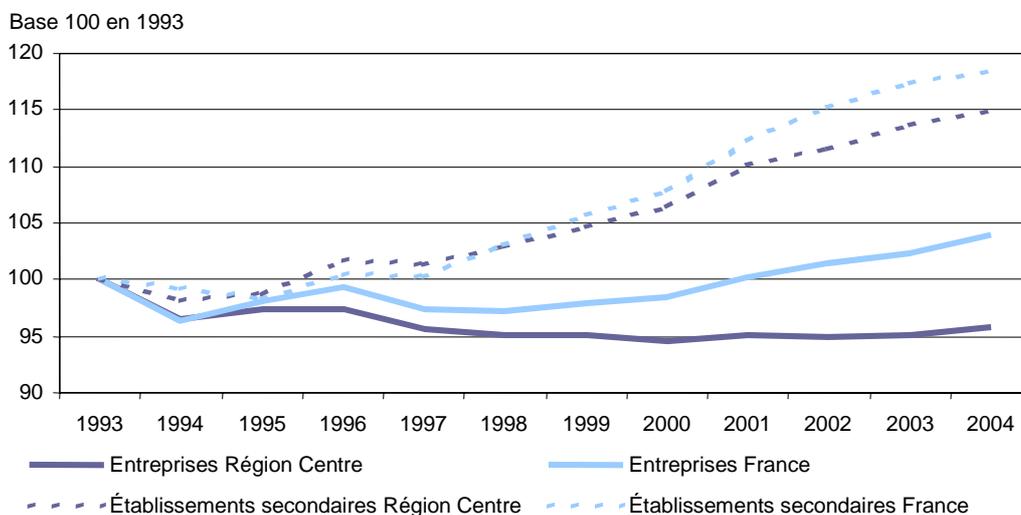
	Évolution du nombre d'établissements entre 1993 et 2003 (en %)				
	Ensemble	Industrie	Construction	Commerce	Services
Région Centre	- 1,7	- 14,0	- 7,9	- 9,2	10,2
Métropole	5,7	- 12,6	0,3	- 4,6	19,0

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Tableau 3 : Évolution du nombre d'établissements par secteur entre 1993 et 2003

Par rapport à la métropole, la région Centre a connu une évolution plus défavorable dans tous les secteurs. Le poids de la région Centre en termes de stock d'établissements a diminué de 0,2 point entre 1993 et 2003, mais la baisse la plus importante, toujours en termes de poids, a eu lieu dans les secteurs de la construction et des services.

1.2.2 Une évolution particulièrement défavorable pour les établissements sièges



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Graphique 2 : Évolution du stock d'établissements entre 1993 et 2003 pour les établissements sièges et secondaires - Base 100 en 1993

Entre 1993 et 2003, le stock d'établissements a cru moins vite en région Centre qu'en France métropolitaine, et ce, quel que soit le type d'établissement (entreprise ou établissement secondaire). Cependant, les écarts sont plus importants pour les établissements sièges : depuis 1993, le nombre d'entreprises total est resté stable en région Centre, alors qu'il a régulièrement augmenté depuis les années 2000 au niveau national.

En ce qui concerne les établissements secondaires, la région est restée proche de la moyenne : le stock d'établissements secondaires n'a cessé de s'accroître entre 1993 et 2003, et cette hausse s'est accélérée dans les années 2000, de même qu'au niveau national. Cependant, avant 1998, le nombre d'établissements secondaires augmentait plus vite en région qu'en France ; depuis 1998, le mouvement s'est infléchi, et le stock d'établissements secondaires croît à un rythme moindre dans le Centre qu'en métropole, même si l'écart a tendance à se stabiliser depuis 2002.

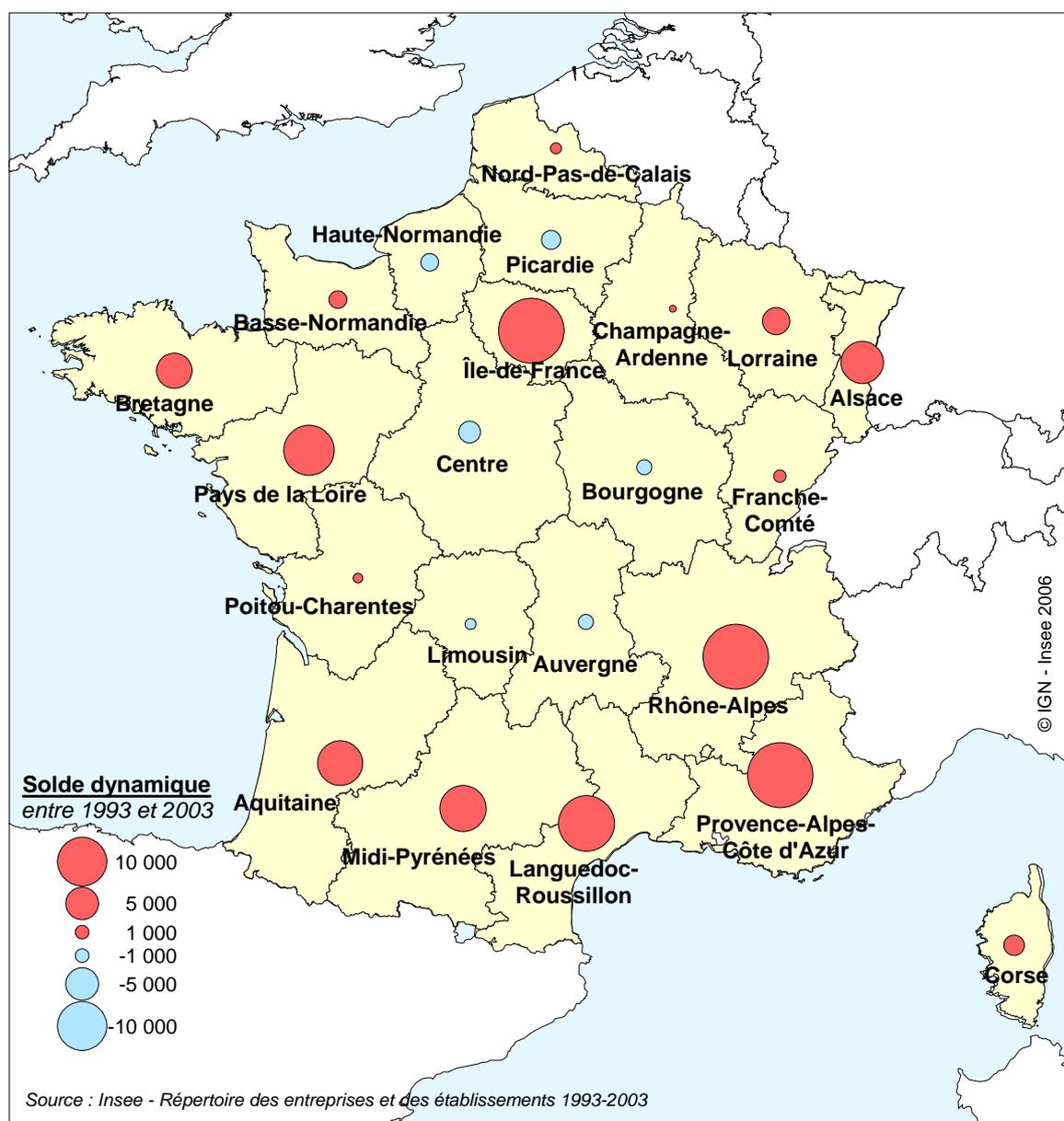
1.3 Détail de l'évolution par type de mouvements

Pour une période donnée, l'évolution du stock d'établissements peut se décomposer en deux effets distincts :

- l'effet « **activité économique** », lié à l'activité au sein de la zone, entraîne des créations d'établissements, des reprises ou réactivations, mais aussi des disparitions et des cessations d'établissements. Il est mesuré par le **solde dynamique**.
- l'effet « **attractivité du territoire** » est lié à la migration des entreprises. Ainsi, certains établissements choisissent de s'installer dans une zone tandis que d'autres la quittent. Il est mesuré par le **solde lié aux flux migratoires, ou solde des transferts**.

Dans une analyse sectorielle, il faut ajouter les établissements arrivant dans un secteur dans les entrées dudit secteur et les établissements le quittant dans les sorties.

1.3.1 Les créations et les cessations d'établissements ne sont pas favorables à la région Centre



Carte 2 : Solde dynamique entre 1993 et 2003

Les mouvements liés à l'activité économique correspondent aux créations pures, aux réactivations, aux reprises suite à des cessations, et aux disparitions⁴.

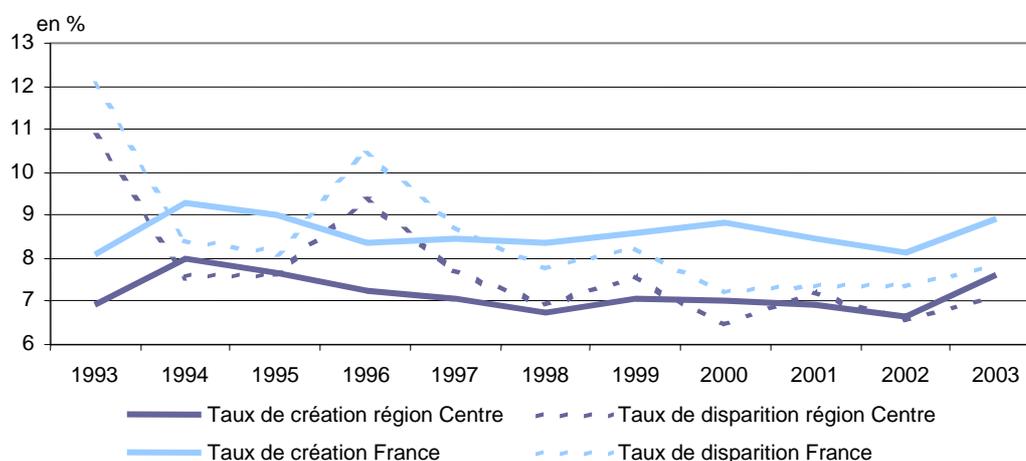
Entre 1993 et 2003, la région Centre a perdu 2 311 établissements, car il y a eu plus de disparitions d'établissements que de créations et de réactivations. Le taux de disparition est resté globalement supérieur au taux de création, les reprises et réactivations n'ayant représenté qu'un faible volume.

Cette situation se retrouve dans toutes les régions situées au pourtour de l'Île-de-France, exception faite de la Champagne-Ardenne.

L'Île-de-France s'est démarquée par une nette augmentation du nombre d'établissements directement liée à l'activité économique, tout comme les régions du sud de la France, les Pays de la Loire, la Bretagne ou encore l'Alsace.

En 2003, en région Centre, le taux de création est inférieur de 1,4 point à la moyenne nationale. De même, le taux de disparition est aussi inférieur à la moyenne, mais dans une amplitude moindre (de 0,8 point). Dans la mesure où les taux de réactivation et de reprise/cessation s'écartent peu de la moyenne nationale, il est donc logique que le stock d'établissements diminue.

Toutefois, la région ne se démarque pas des autres régions du pourtour de l'Île de France, pour lesquelles les taux de création et de disparition sont aussi inférieurs à la moyenne.



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Graphique 3 : Décomposition de l'effet économique entre 1993 et 2003 en région Centre

Les taux de création et de disparition inférieurs à la moyenne en région Centre indiquent un faible renouvellement du tissu productif. Cette situation n'est pas nouvelle puisque, depuis 1993, le taux de création en région est inférieur à la moyenne nationale et, globalement, l'écart s'est légèrement accru. Entre 1993 et 2003, les taux de création se sont maintenus en région et en métropole, avec une tendance générale en légère baisse. La reprise de 2003 apparaît nettement et permet d'ailleurs à la région de réduire son écart avec la moyenne nationale.

Entre 1993 et 2000, les taux de disparition en région et en France ont suivi les mêmes évolutions : l'orientation générale est à la baisse, malgré le pic de 1996. Depuis 2000, les courbes se sont écartées : en France, le taux de disparition s'est maintenu jusqu'en 2002 et augmente à partir de cette année ; en région, les mouvements du taux de disparition sont irréguliers.

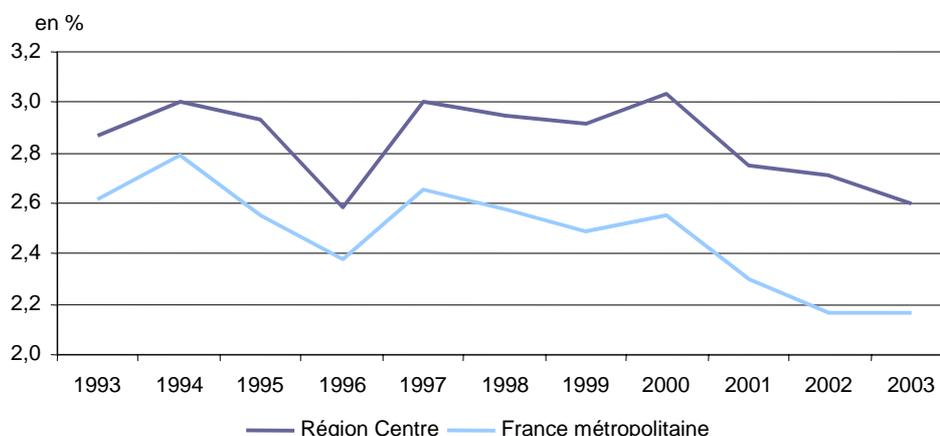
Les taux de réactivation⁵ sont très faibles ; c'est pourquoi, pour des raisons d'échelle, ils ne sont pas représentés sur le même graphique que les taux de création et de disparition.

⁴ Dans cette étude, les cessations sont toujours suivies de reprises. Les cessations sans reprise sont comptées comme disparitions. Les cessations et les reprises s'annulent donc.

⁵ Un entrepreneur individuel peut cesser momentanément son activité et la reprendre ultérieurement. Il reprend alors le numéro d'identification qui lui avait été initialement attribué. C'est cette reprise d'activité d'un entrepreneur individuel après une mise en sommeil temporaire qui est comptabilisée en création par réactivation.

Le taux de réactivation de la région Centre est inférieur au niveau national, et ce, depuis 1993. Là aussi, les taux sont dans les deux cas en baisse régulière depuis 1993. Toutefois, le taux de réactivation a diminué plus vite en France qu'en région, et les écarts entre les deux taux ont été divisés par deux entre 1993 et 2003.

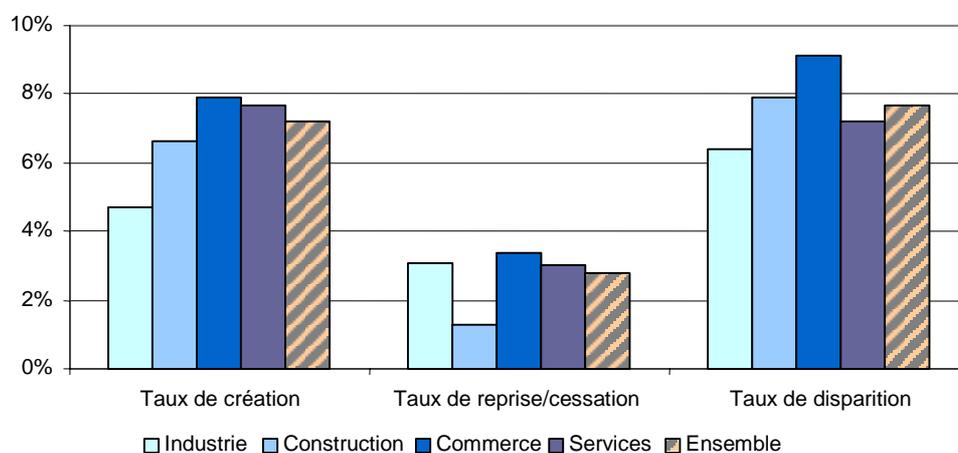
Ces taux concernent une part infime de la population des entreprises et sont donc très volatils.



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Graphique 4 : Évolution du taux de reprise/cessation entre 1993 et 2003

Les taux de reprise/cessation n'interviennent pas dans l'effet lié au solde dynamique, puisque les reprises annulent les cessations. Ils donnent pourtant des informations sur le renouvellement des établissements. En région Centre, le taux de reprise/cessation est globalement supérieur à celui constaté au niveau national. Le renouvellement du tissu productif par reprise semble être structurel en région puisque les taux de reprise/cessation ont toujours été supérieurs à la moyenne depuis 1993. De plus, l'écart à la moyenne nationale n'a cessé de s'accroître, malgré le creux de 1993.



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

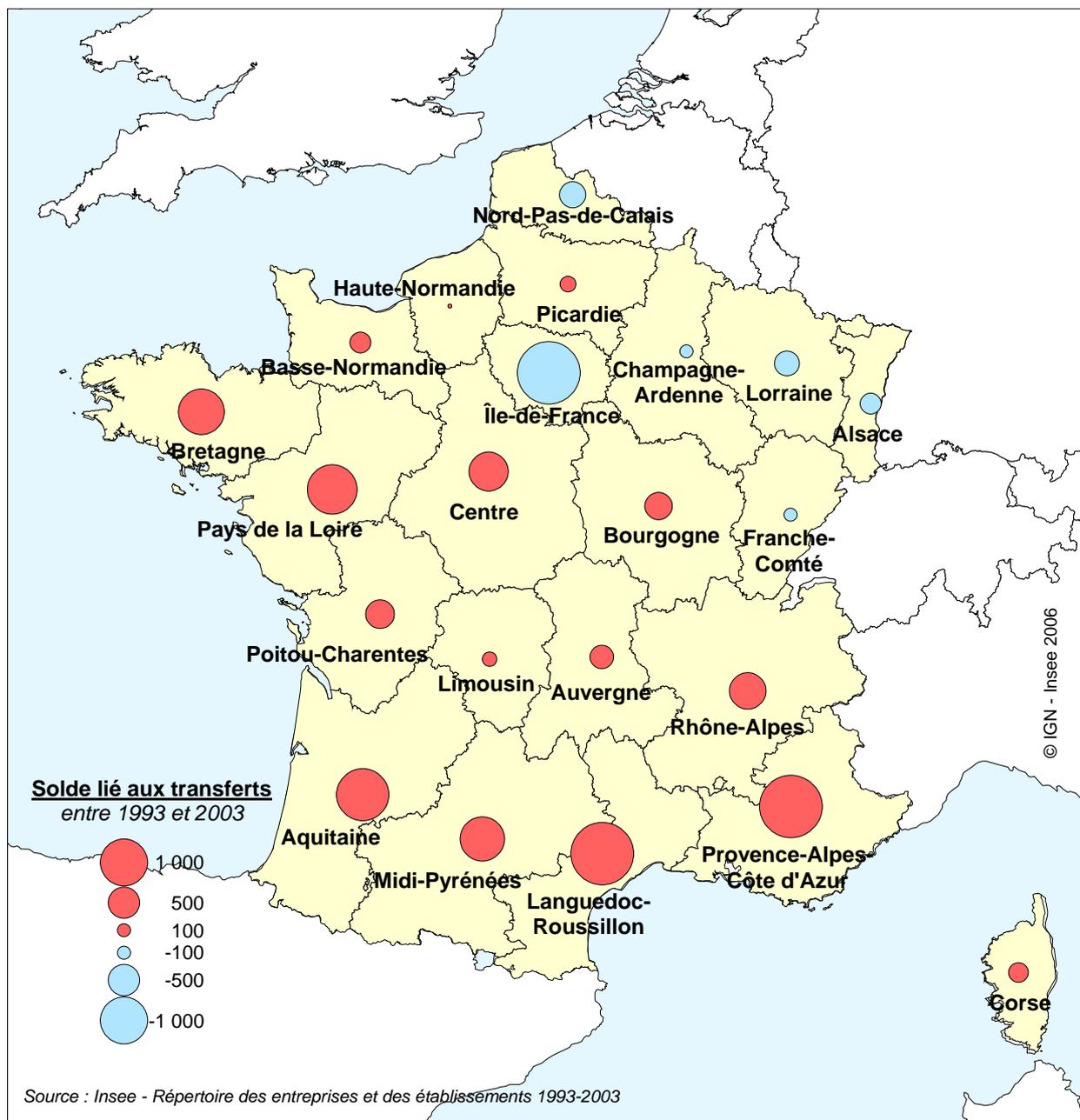
Graphique 5 : Taux de création, réactivation et disparition par secteur en région Centre en 2003

En région, le taux de création est tiré vers le bas par les secteurs de l'industrie et de la construction. Dans la construction, en 2003, le taux de création est inférieur à la moyenne, de même que le taux de reprise-cessation : ce secteur se renouvelle donc peu, alors que le taux de disparition y est proche de la moyenne. Dans l'industrie, les taux sont généralement faibles, mais les établissements, plus stables et pérennes. On peut le vérifier à l'aide du taux de disparition, qui, dans l'industrie, est inférieur à la moyenne tous secteurs confondus.

A l'opposé, dans le commerce et les services, les taux de création et de reprise/cessation sont supérieurs à la moyenne, ce qui indique un fort renouvellement du tissu productif ; mais les taux de disparition y sont aussi plus élevés.

1.3.2 Les transferts alimentent le stock d'établissements en région

Les mouvements d'établissements liés aux flux migratoires sont les transferts d'établissements : transferts entrants et transferts sortants.



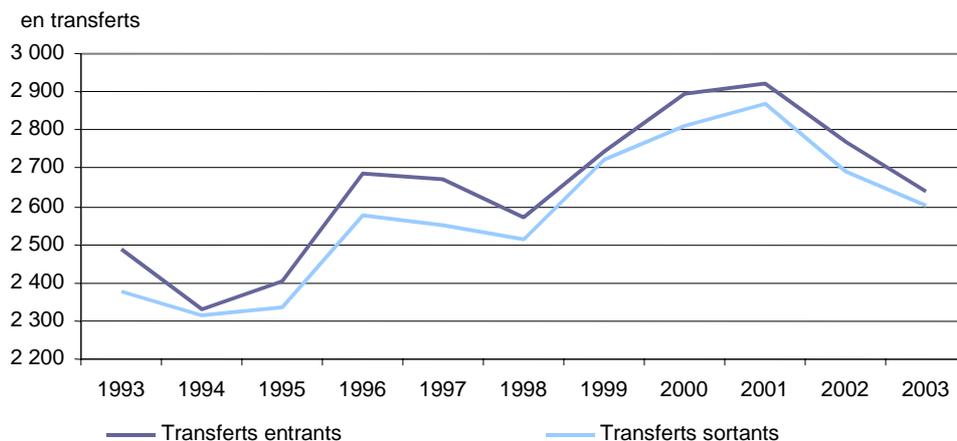
Carte 3 : Solde des transferts entre 1993 et 2003

Entre 1993 et 2003, la région Centre a gagné 736 établissements grâce aux flux migratoires. La région Centre apparaît donc attractive puisqu'elle attire chaque année plus d'établissements qu'elle n'en perd. Par rapport aux autres régions du pourtour de l'Île-de-France, le Centre est bien placé puisque son solde est supérieur à tous les autres. Le solde lié aux transferts est même négatif en Champagne-Ardenne.

Les établissements transférés en région Centre le sont à plus de 60 % depuis l'Île-de-France.

Les autres régions essentiellement à l'origine des transferts sont les Pays de la Loire, la Bourgogne, Poitou-Charentes, et la Haute-Normandie (entre 3 % et 5 % des transferts chacune). Il s'agit donc de régions voisines de la région Centre.

Globalement, les régions du sud et du grand ouest ont attiré les établissements situés dans la capitale et dans le nord-est de la France.

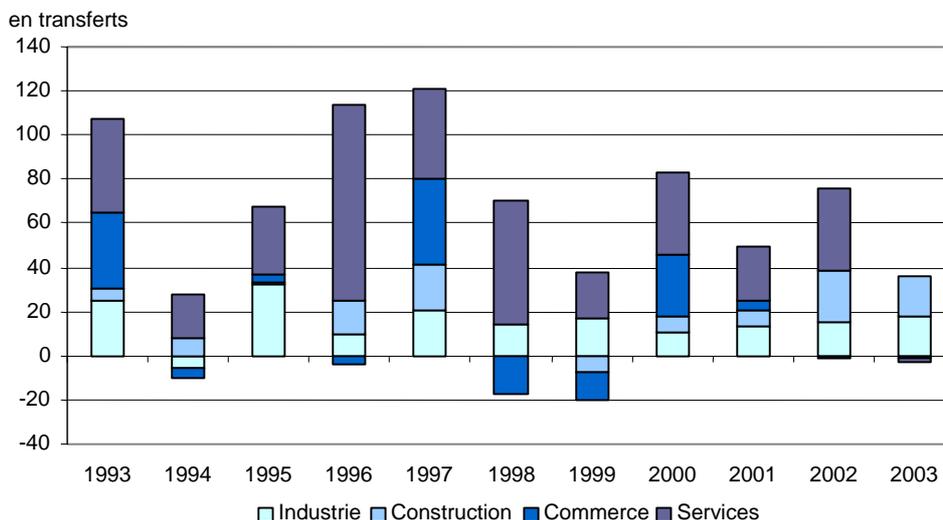


Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Graphique 6 : Évolutions des transferts entrants et sortants en région Centre entre 1993 et 2003

En région Centre, le solde des transferts entre 1993 et 2003 a été positif. De plus, il a été positif pour toutes les années de 1993 à 2003 : la positivité du solde indique donc un certain attrait pour la région. Globalement, entre 1993 et 2003, les transferts ont augmenté en volume, qu'ils soient entrants ou sortants. Toutefois, ils semblent suivre des cycles quinquennaux : augmentation de 1994 à 1996, et diminution de 1996 à 1998. Puis, les transferts ont été à nouveau en hausse entre 1998 et 2001, et ont amorcé en 2001 une nouvelle baisse.

Les soldes des transferts sont restés faibles : en 1997, le solde était maximal et s'établissait à 121 établissements. À l'opposé, entre 1998 et 1999, années qui correspondent au retournement dans le cycle, le solde était au plus bas et la région ne gagnait que 19 établissements grâce au flux migratoire.



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

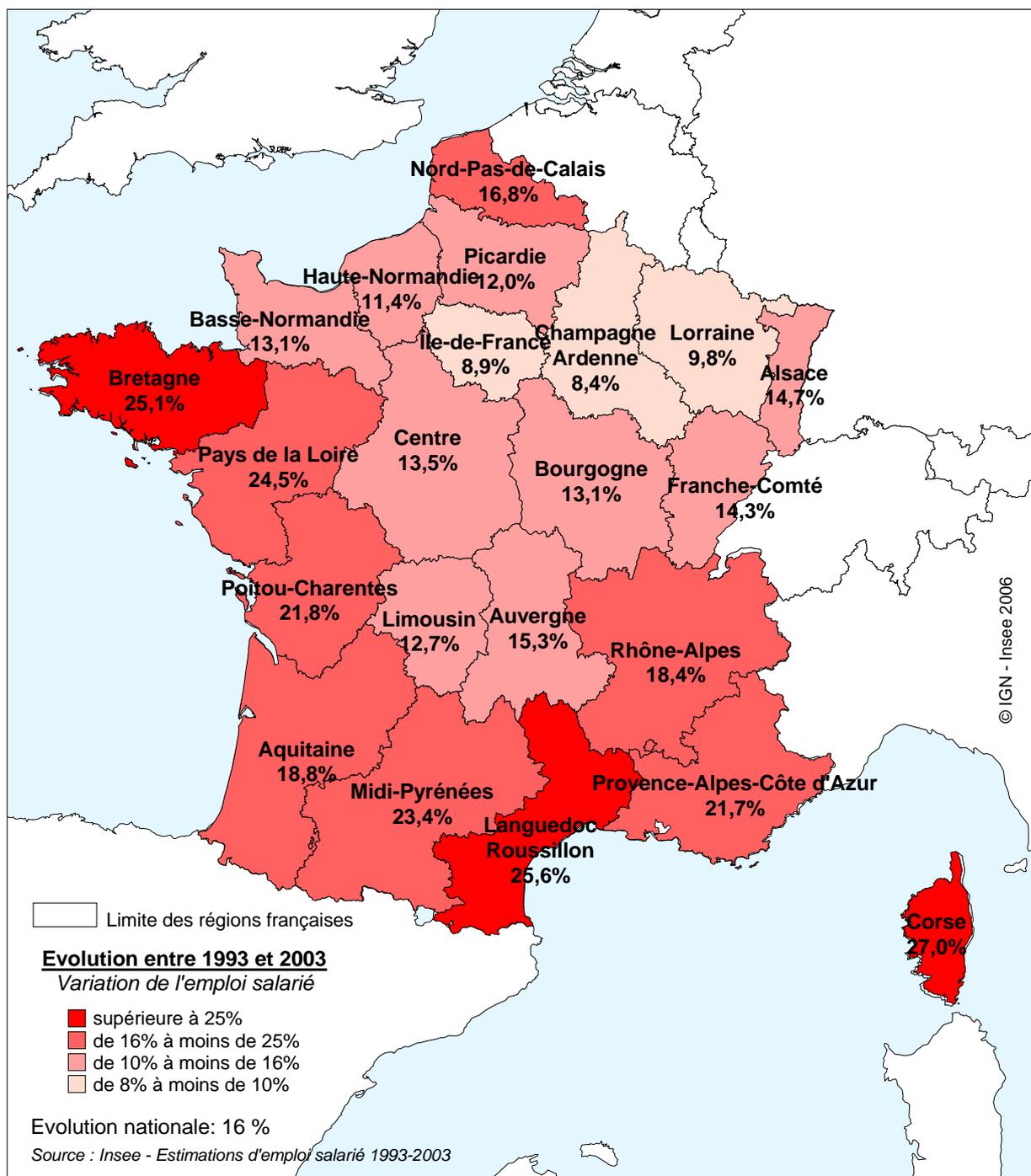
Graphique 7 : Contributions sectorielles au solde des transferts entre 1993 et 2003

En région Centre, c'est dans le secteur des services que les transferts ont été les plus importants : ils ont permis à la région de gagner près de 400 établissements entre 1993 et 2003. Ils représentent donc plus de la moitié du solde des transferts de la région. Dans ce secteur, le solde a été positif pour chacune des années entre 1993 et 2002. Seul le commerce a contribué significativement de manière négative au solde des transferts, en 1998 et 1999.

1.4 Les conséquences sur l'emploi entre 1993 et 2003

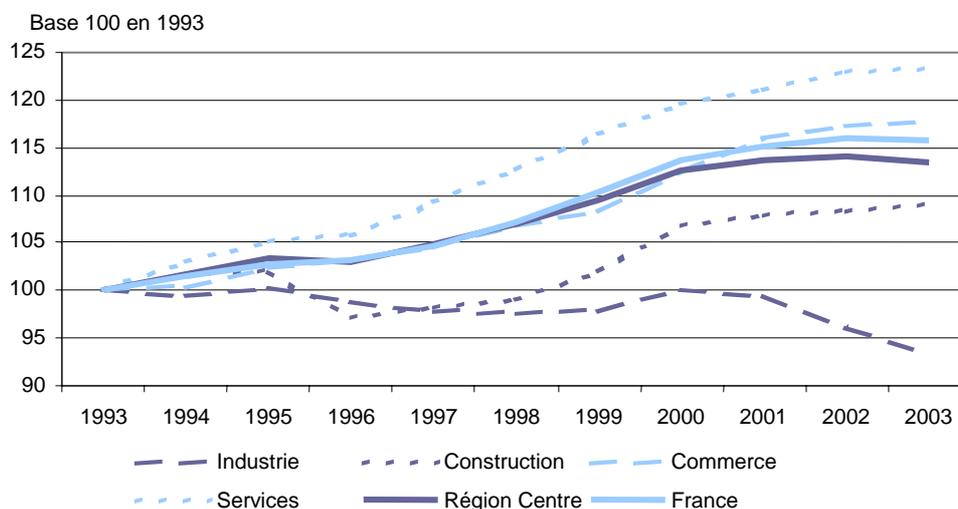
1.4.1 Une évolution défavorable de l'emploi salarié en région Centre ...

Entre 1993 et 2003, l'emploi salarié dans les établissements a augmenté de 13,5 % en région Centre, contre 16 % en France. Les régions du pourtour de l'Île-de-France ont également connu une augmentation de l'emploi, d'une ampleur globalement inférieure à celle constatée dans le Centre. Les autres régions françaises sont dans une situation plus dynamique avec une croissance de l'emploi salarié proche ou supérieure à 20 % dans les régions du littoral atlantique et du sud de la France.



Carte 4 : Évolution de l'emploi salarié entre 1993 et 2003

En région Centre, comme dans l'ensemble des régions françaises, les créations d'établissement ont porté sur des effectifs plus faibles que les disparitions. Ainsi, en région Centre, la taille moyenne d'une création sur la période 1993-2003 était de 1,1 salarié, contre 2,5 pour les disparitions d'établissements. Pour les réactivations d'établissement, la taille moyenne était de 1,5 salarié. Les cessations d'établissements suivies d'une reprise étaient de taille importante : 6,3 salariés en moyenne en région Centre contre 5,3 pour l'ensemble des établissements.



Source : Insee, Estimation d'emploi salarié 1993-2003

Graphique 8 : Évolution de l'emploi salarié en région Centre entre 1993 et 2003 par grand secteur - Base 100 en 1993

Depuis 1993, l'emploi salarié a progressé en région et en métropole. Jusqu'en 1999, l'emploi a augmenté à la même vitesse en région Centre qu'en France. Depuis 2000, l'emploi croît moins vite en région qu'au niveau national.

En région Centre comme en France, l'emploi a diminué dans l'industrie. Cette baisse est sans doute renforcée par l'organisation de la production où un certain nombre de fonctions se sont externalisées et sont assurées par des entreprises de services ainsi que le recours assez important à l'intérim. Depuis la légère amélioration de 1999, la baisse de l'emploi s'est même accélérée, alors que l'emploi se stabilisait dans les autres secteurs.

Dans la construction, l'évolution de l'emploi a connu quelques fluctuations jusqu'en 1996. Mais depuis l'embellie conjoncturelle de 1997, l'emploi a augmenté à un rythme égal, voire supérieur depuis 2000, à la moyenne tous secteurs confondus. Cette croissance est tirée par la construction de maisons individuelles, elle-même favorisée par le niveau bas des taux d'intérêts. Sur la période 1993-2003, la progression de ce secteur est supérieure en région Centre à celle de métropole.

L'emploi dans le secteur du commerce a suivi jusqu'en 2000 la tendance de l'emploi régional ; depuis 2000, on constate une légère amélioration par rapport à la moyenne régionale.

Enfin, depuis 1993, le secteur des services est en pleine expansion du point de vue de l'emploi : pour chacune des années entre 1993 et 2003, l'emploi a augmenté dans le secteur, et ce, à un rythme plus soutenu que la moyenne des secteurs. Cependant, depuis 2002, la hausse de l'emploi a marqué le pas.

	Évolution de l'emploi salarié entre 1993 et 2003 (en %)				
	Ensemble	Industrie	Construction	Commerce	Services
Région Centre	13,5	- 6,7	8,9	17,7	23,0
Métropole	15,8	- 5,4	7,1	20,3	23,7

Source : Insee, Estimations d'emploi salarié 1993-2003

Tableau 4 : Évolution de l'emploi salarié par secteur entre 1993 et 2003

1.4.2 ... accentuée par une faible réallocation de l'emploi

Afin d'analyser plus finement les variations d'emploi, on s'intéresse au taux de réallocation des emplois⁶. Il permet d'isoler les effets sur l'emploi du renouvellement de l'appareil productif (créations et disparitions d'établissements) de la dynamique endogène de l'emploi (variations d'emplois dans les établissements pérennes).

En moyenne sur 1993-2003, chaque année, ce sont plus de 92 000 emplois qui ont été réalloués en région Centre. Le taux de réallocation d'emploi annuel moyen valait 19,3 %, ce qui est très inférieur à la moyenne nationale.

Région	Taux de réallocation d'emploi (en %)	Réallocation d'emploi (effectifs)	Dont : contribution à la réallocation d'emploi (en %)			
			Emplois liés aux créations et aux réactivations	Emplois liés aux disparitions	Emploi créé par les établissements en croissance	Emploi perdu dans les établissements en déclin
Alsace	17,8	73 835	7,7	14,8	43,1	34,5
Aquitaine	22,7	113 194	8,3	17,0	44,1	30,7
Auvergne	18,8	43 207	6,9	15,5	44,2	33,4
Basse-Normandie	19,8	50 868	7,2	17,5	42,8	32,5
Bourgogne	19,1	58 776	7,2	16,7	41,8	34,2
Bretagne	21,1	102 820	7,0	14,5	46,8	31,7
Centre	19,3	92 116	7,9	18,1	41,1	32,9
Champagne-Ardenne	18,4	47 162	7,5	17,2	40,5	34,8
Corse	27,1	9 839	8,7	14,1	46,2	30,9
Franche-Comté	18,1	41 629	7,4	16,3	41,4	34,9
Haute-Normandie	18,1	66 442	8,0	19,4	40,6	32,0
Île-de-France	28,5	880 215	9,6	20,9	38,2	31,4
Languedoc-Roussillon	25,4	82 204	8,9	17,1	44,1	29,9
Limousin	19,0	21 561	7,6	16,9	42,7	32,8
Lorraine	20,3	86 663	8,1	17,0	41,1	33,8
Midi-Pyrénées	22,1	97 262	8,7	16,3	42,9	32,1
Nord-Pas-de-Calais	19,9	140 918	8,1	18,3	41,9	31,7
Pays de la Loire	19,8	124 040	8,4	14,1	45,4	32,1
Picardie	20,7	70 738	7,5	17,6	41,5	33,4
Poitou-Charentes	20,3	55 615	6,5	16,2	45,5	31,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27,0	211 636	10,2	18,6	41,0	30,2
Rhône-Alpes	22,2	282 824	8,6	17,3	41,4	32,7
Régions du pourtour de l'Île-de-France	19,2	335 233	7,6	17,9	41,1	33,3
Métropole	23,0	2 753 563	8,7	18,2	41,2	32,0

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Tableau 5 : Composantes de la réallocation d'emploi sur la période 1993-2003

⁶ Taux de réallocation des emplois = (variation d'emploi dans les établissements en croissance + nombre d'emplois créés dans les nouveaux établissements) + (variation d'emploi dans les établissements en déclin + nombre d'emplois détruits dans les établissements disparus) / emploi total en début de période.

En région Centre, la part des emplois créés par les créations et les réactivations d'établissements est moins importante qu'au niveau national : ils ont représenté 7,9 % de la réallocation totale d'emploi contre 8,7 % en métropole. En outre, plus d'emplois ont été perdus dans les établissements en déclin : 32,9 % de la réallocation totale d'emploi contre 32,0 % en métropole. Les emplois créés par les établissements en croissance et ceux perdus dans les disparitions d'établissements se situaient aux mêmes niveaux que la moyenne des régions françaises.

Deux effets combinés expliquent l'évolution défavorable de l'emploi salarié en région :

- le stock d'établissements diminue car les créations et les réactivations d'établissements n'arrivent pas à compenser les disparitions ;
- les créations et les réactivations créent, en proportion, moins d'emplois que dans les autres régions françaises, alors que l'emploi perdu dans les établissements en déclin représente une part plus importante que la moyenne de métropole.

La région Centre de 1993 à 2003 : une évolution moins favorable que la moyenne, tant pour les établissements que pour l'emploi

En 2003, la région Centre compte près de 100 000 établissements, dont 46 % dans les services, 27 % dans le commerce, 15 % dans la construction et 12 % dans l'industrie. Par rapport à la moyenne nationale, la structure sectorielle de la région se caractérise par une plus forte présence des secteurs de l'industrie et de la construction.

Entre 1993 et 2003, le stock d'établissements a diminué de 1,7 % en région Centre, alors qu'il augmentait de 5,7 % au niveau national. Tous les secteurs ont perdu des établissements, exception faite de celui des services, et c'est dans l'industrie que les pertes ont été les plus élevées.

La diminution du stock d'établissements a été favorisée par un faible renouvellement du tissu productif : les disparitions ont été supérieures aux créations. Ces effets ont été accentués par le poids des secteurs de l'industrie et de la construction, dans lesquels les taux de création sont inférieurs à la moyenne.

Les reprises/cessations (qui correspondent à la poursuite d'une activité existante) ont été, en proportion, plus importantes qu'en France.

L'arrivée de nouveaux établissements en provenance d'autres régions n'a pas suffi à compenser la différence entre disparitions et créations : la région attire pourtant des établissements extérieurs depuis 1993, surtout dans les activités de services.

Entre 1993 et 2003, l'emploi salarié a augmenté de 13,5 % en région Centre. Toutefois, cette progression est restée inférieure à celle de 16% enregistrée au niveau national. Tous les secteurs ont profité de la hausse de l'emploi, exception faite de celui de l'industrie, dans lequel les effectifs ont beaucoup diminué.

Le taux de réallocation de l'emploi est plutôt faible en région. La moindre croissance de l'emploi en région Centre peut être expliquée par une faible création d'emplois dans les nouvelles entreprises et de plus grosses pertes dans les établissements en déclin.

2 Les trois grands territoires de la région : le nord , l'axe ligérien et le sud

En accord avec le zonage défini dans le contrat de projets État-Région, et validé par l'État et le Conseil régional du Centre, nous proposons le regroupement suivant de zones d'emploi :

- le nord régional est constitué des zones d'emploi de Dreux, Chartres, Pithiviers, Montargis, Nogent-le-Rotrou, et Châteaudun. À l'intérieur, on peut isoler les quatre premières, qui forment les franges franciliennes ;
- l'axe ligérien est composé des zones d'emploi de Tours, Amboise, Vendôme, Blois, Orléans, et Gien ;
- le sud régional regroupe les zones d'emploi situées en-dessous de l'axe : Chinon, Loches, Argenton-sur-Creuse, Châteauroux, Romorantin, La Châtre, Issoudun, Vierzon, Saint-Amand-Montrond, Bourges, et Aubigny-sur-Nère.

2.1 L'axe ligérien concentre la majeure partie des activités

2.1.1 En 2003, près de la moitié des établissements se trouvent sur l'axe ligérien

À l'intérieur de la région, l'axe ligérien se distingue des deux autres territoires : il compte fin 2003 près de 43 000 établissements, soit presque la moitié des établissements de la région. Le nord et le sud de la région se partagent de manière équitable le reste des établissements : 23 % des établissements se trouvent au nord, et 29 % au sud. Aucune des zones ne se démarque du point de vue des établissements sièges : ils représentent dans tous les cas autour de 85 % des établissements de la zone, soit la moyenne régionale.

Zone	Stock d'établissements		Répartition des établissements par secteur (en %)			
	Nombre	%	Industrie	Construction	Commerce	Services
Axe ligérien	42 996	47,5	10,9	13,5	26,5	49,1
Nord régional	20 915	23,1	12,7	15,8	28,8	42,7
Sud régional	26 657	29,4	13,1	16,0	28,0	43,0
Région Centre	90 568	100,0	12,0	14,8	27,5	45,8

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2003

Tableau 6 : Situation des trois grands territoires au 31/12/2003

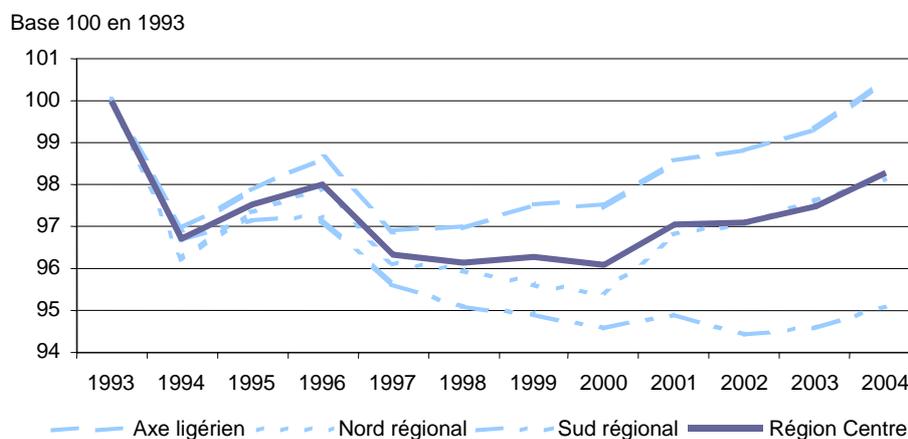
2.1.2 Les mutations économiques dans l'axe ligérien ont conduit à une diversification des activités vers le tertiaire

La structure sectorielle distingue une nouvelle fois l'axe ligérien : c'est le seul des trois espaces régionaux dans lequel les services sont sur-représentés par rapport à la moyenne régionale ; ils représentent plus de 49 % des établissements, contre seulement 46 % en région Centre, et 43 % dans le nord et le sud de la région. Dans ces deux territoires, on retrouve les caractéristiques qui distinguaient déjà la région de la métropole, mais de manière plus marquée : les poids de l'industrie, de la construction et du commerce y sont plus élevés que la moyenne régionale.

Ainsi, l'axe ligérien bénéficie d'une structure sectorielle plus proche de la moyenne nationale que de la moyenne régionale

2.2 Une évolution plus dynamique dans l'axe ligérien

Depuis 1993, les trois grands territoires de la région ont tous connu une évolution différente de leur appareil productif.



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Graphique 9 : Évolution du stock d'établissements dans les trois espaces régionaux entre 1993 et 2003 - Base 100 en 1993

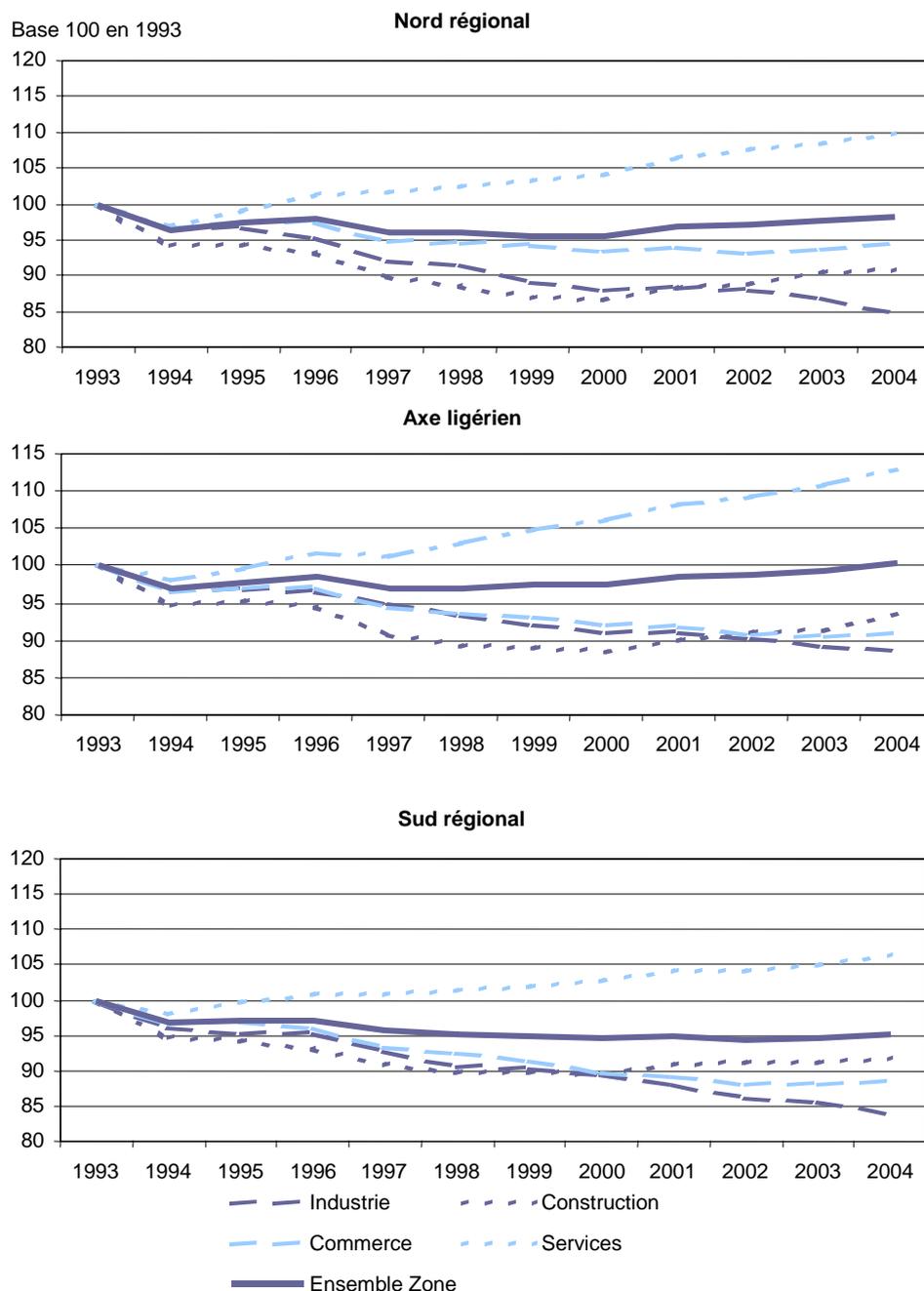
L'axe ligérien apparaît une nouvelle fois comme très dynamique : c'est le seul territoire dans lequel le nombre d'établissements n'a pas diminué entre 1993 et 2003. Après 1993, année de récession, le stock d'établissements a fortement augmenté jusqu'en 1995, à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional. En 1996, la tendance s'est infléchie et le nombre d'établissements est redescendu au même niveau qu'en 1993. Néanmoins, la chute a été de même ampleur dans les autres territoires et dans la région. Dès 1998, le stock d'établissements s'est redressé pour croître plus vite que la moyenne régionale.

Dans le nord régional, l'évolution du total des établissements est restée proche de la moyenne régionale, même si la situation semble globalement plus favorable. Ainsi, entre 1993 et 1995, le nombre d'établissements a augmenté à la même vitesse que dans l'axe ligérien, soit à une allure supérieure au niveau régional. En 1996, le retournement est resté de la même ampleur qu'au niveau régional. Cependant, de 1997 à 1999, le stock d'établissements a continué de s'amoinrir, alors qu'il stagnait en région Centre. La reprise de 1999 a permis de relancer la croissance des établissements dans le nord et dès 2000, les établissements y ont augmenté plus vite que dans la région. Toutefois, depuis 2002, l'écart avec la région s'est resserré.

Le sud régional est le territoire dans lequel les évolutions du stock des établissements ont été les moins favorables : entre 1993 et 1995, la hausse du nombre des établissements est restée plus que modérée et n'a concerné que l'année 1993. En 1996, la décreue du nombre d'établissements n'a pas été plus marquée que dans l'ensemble de la région, mais s'est aggravée à partir de 1997. Depuis 1999, un léger mieux s'est fait ressentir et, malgré le creux de 2001, le redressement du stock d'établissements semble se confirmer.

2.2.1 Essor du secteur des services et moindre déclin de l'industrie dans l'axe ligérien

Dans les trois espaces régionaux, seul le secteur des services a évolué de manière plus favorable que la moyenne depuis 1993. C'était d'ailleurs le même constat pour l'ensemble de la région. C'est aussi dans l'industrie que le stock d'établissements s'est le plus dégradé.



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Graphique 10 : Évolution du stock d'établissements par grand secteur et par espace régional entre 1993 et 2003 - Base 100 en 1993

Ces deux éléments ont profité à l'axe ligérien : c'est en effet dans ce territoire que le secteur des services s'est le plus développé, et que celui de l'industrie a le moins diminué. De plus, en 1993 déjà, c'était dans les services que l'axe ligérien comptait le plus d'établissements, et dans l'industrie qu'il en comptait le moins. La conjonction du stock élevé (respectivement faible) et d'une forte hausse (respectivement légère baisse) a eu pour résultat l'augmentation du total.

L'explication de la détérioration du nombre d'établissements dans le sud de la région est exactement inverse : en 1993, le poids de l'industrie était déjà plus élevé que la moyenne, et celui des services, inférieur. La croissance dans le secteur des services a de plus été moins marquée dans le sud, alors que dans l'industrie, le nombre d'établissements a diminué plus vite que la moyenne.

2.3 Détail de l'évolution par type de mouvement

2.3.1 Les créations profitent à l'axe ligérien...

Entre 1993 et 2003, la région Centre a perdu 2 311 établissements. La majorité des pertes se situent dans le sud régional. En effet, le solde dynamique de ce territoire vaut - 1 643 établissements. Mais le déficit d'établissements existe aussi dans le nord régional, qui a perdu 791 établissements entre 1993 et 2003.

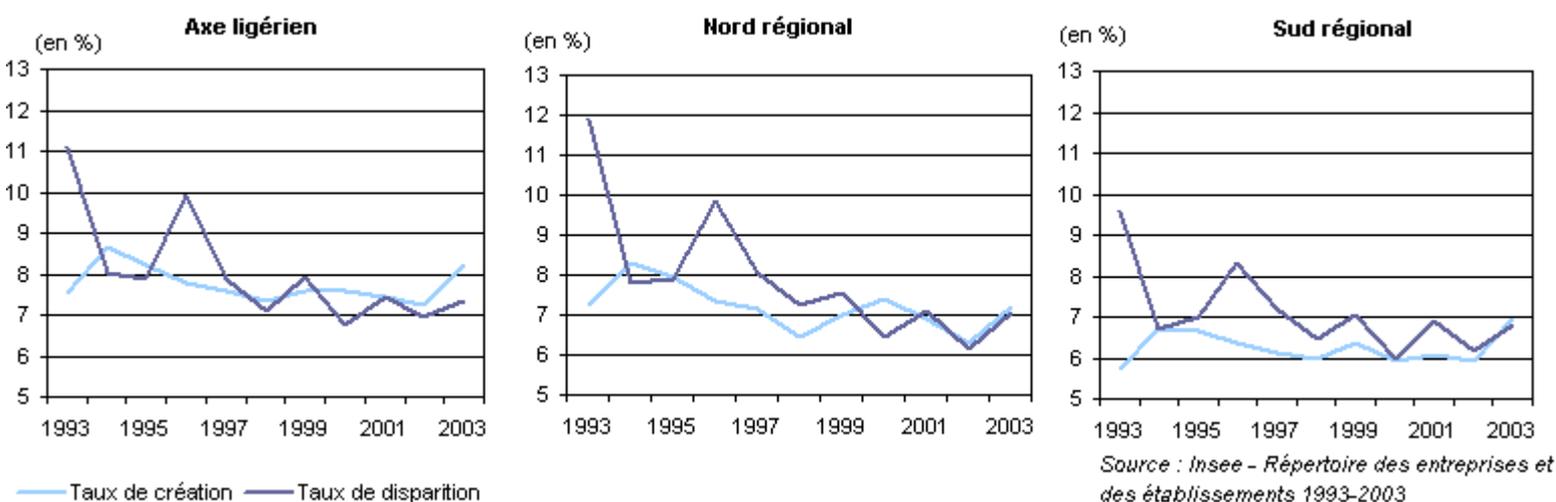
Seul l'axe ligérien enregistre un solde dynamique positif de 123 établissements entre 1993 et 2003.

Zone	Solde dynamique entre 1993 et 2003	dont :		
		Créations	Réactivations	Disparitions
Axe ligérien	123	35 740	1 498	37 115
Nord régional	-791	16 377	828	17 996
Sud régional	-1 643	18 514	890	21 047
Région Centre	-2 311	70 631	3 216	76 158

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2003

Tableau 7 : Décomposition du solde dynamique entre 1993 et 2003 par espace régional

Dans chaque espace régional, plus d'établissements ont disparu qu'il ne s'en est créé. Les réactivations jouent un rôle négligeable par rapport aux volumes des créations et disparitions.



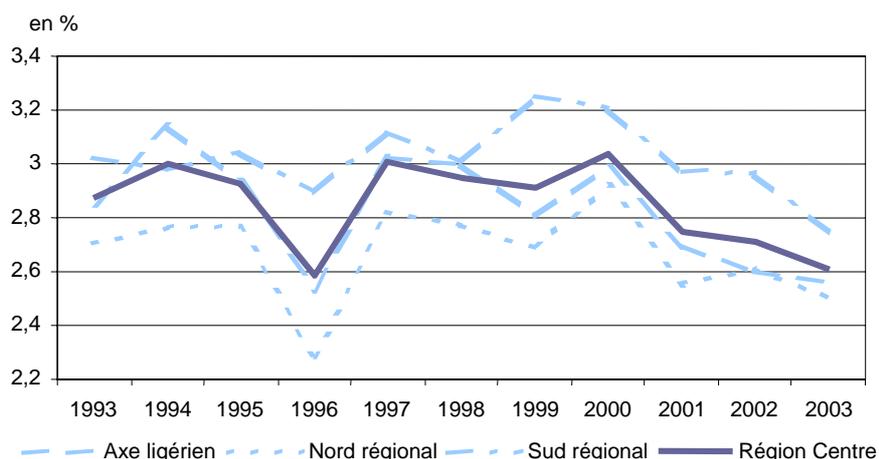
Graphique 11 : Évolution des taux de création et de disparition entre 1993 et 2003 dans chaque espace régional

Les trois grands territoires ont suivi l'évolution de la région : après 1993, mauvaise année pour les disparitions, le taux de disparition a reculé, excepté en 1996, alors que le taux de création s'est maintenu entre 6 % et 8 %, avec une légère tendance à la baisse.

Dans l'axe ligérien, le taux de création est globalement supérieur au taux de disparition depuis 1998.

Dans le nord de la région, le taux de disparition est descendu en-dessous du taux de création en 2000, mais l'a rejoint dès 2001.

Le sud régional est l'espace dans lequel le taux de disparition a mis le plus longtemps à atteindre le niveau du taux de création : ils ne se sont rejoints qu'en 2002.



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Graphique 12 : Évolution du taux de reprise entre 1993 et 2003 par espace régional

En région Centre, le taux de reprise/cessation est plus élevé que la moyenne nationale : c'est dans le sud régional que le taux de reprise/cessation est le plus élevé, et dans le nord régional qu'il est le plus faible. La zone de l'axe ligérien est proche de la moyenne régionale.

Globalement, la tendance est à la baisse, mais l'évolution du taux de reprise reste heurtée. L'année 1996 apparaît particulièrement mauvaise pour les reprises, sauf dans le sud régional. Dans ce territoire, le taux de reprise a même connu une tendance à la hausse jusqu'en 1999, année au cours de laquelle il a culminé à plus de 3,2 %. Depuis, comme dans tous les autres territoires, il diminue et n'a pas profité de l'embellie de 2001.

En 2003, les taux de reprise sont très proches de la moyenne dans l'axe ligérien et dans le nord régional. Dans le sud régional, le taux de reprise baisse fortement et tend à se rapprocher de la moyenne, ce qui traduit une homogénéisation des comportements en matière de reprise.

2.3.2 ...mais les transferts sont favorables au nord et au sud de la région...

Entre 1993 et 2003, la région a gagné 736 établissements par le jeu des transferts : 81 se situent dans l'axe ligérien, 391 dans le nord régional, et 264 dans le sud régional.

Zone	Solde des transferts entre 1993 et 2003	dont transferts :	
		Entrants	Sortants
Axe ligérien	81	15 541	15 460
Nord régional	391	6 565	6 174
Sud régional	264	7 005	6 741
Région Centre	736	29 111	28 375

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2003

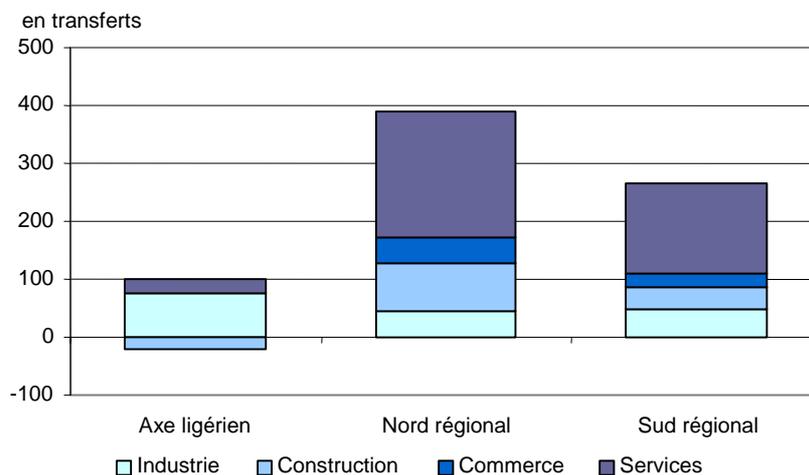
Tableau 8 : Solde des transferts entre 1993 et 2003 par espace régional

Les transferts semblent répondre à une logique différente de celle des mouvements du solde dynamique : ils traduisent un déplacement des établissements vers la périphérie. En effet, l'axe ligérien se situe entre les deux autres espaces régionaux, et concentre villes et établissements. Pourtant, il n'a gagné que 81 établissements en 10 ans par transfert. C'est même le seul des trois grands territoires de la région dans lequel le solde des transferts annuel a été négatif, par exemple en 1994, année au cours de laquelle il a perdu 15 établissements. Sur l'axe ligérien, les transferts d'établissements sont à plus de 40 % originaires d'Île-de-France. Environ 15 % proviennent du sud régional et 8 % du nord régional.

Dans le nord et le sud de la région, pour chacune des années entre 1993 et 2003, le solde des transferts a été positif. Cet effet d'évasion vers la périphérie est encore plus marqué dans le nord

régional, car ce territoire se situe non seulement au voisinage de l'axe ligérien, mais aussi au voisinage de l'Île-de-France, région déficitaire du point de vue des transferts. Le nord régional bénéficie donc de transferts en provenance des zones d'emploi de l'axe ligérien (environ 10% des transferts), mais surtout de ceux en provenance de l'Île-de-France (70 % des transferts). Dans le sud régional, un tiers des transferts proviennent d'Île de France et un quart de l'axe ligérien.

2.3.3 ...particulièrement grâce au secteur des services



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Graphique 13 Contributions sectorielles au solde des transferts entre 1993 et 2003 par grand espace régional

Dans le nord et le sud de la région, l'excédent des transferts a été principalement alimenté par le secteur des services. Globalement, les secteurs dont la production est à destination de la population résidente (services, hors services aux entreprises, construction et commerce) ont été largement majoritaires par rapport à l'industrie, dont la production n'est pas directement à destination de la population sur place.

Dans l'axe ligérien, ce sont les établissements de l'industrie qui sont venus s'installer. Les secteurs de l'économie résidentielle n'ont pas contribué au solde des transferts : les transferts excédentaires des services ont annulé ceux, déficitaires, de la construction ; le solde a été nul dans le commerce.

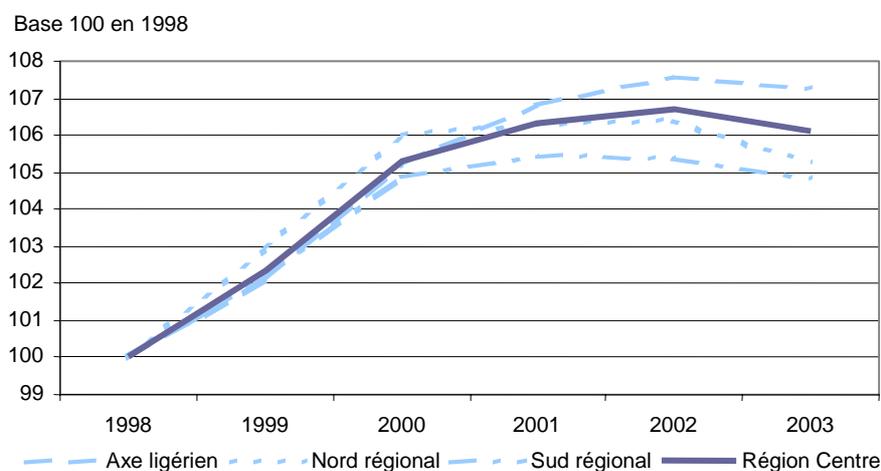
Ainsi, les mutations économiques passent plus par la création/disparition d'établissements que par les transferts : les volumes des mouvements de création/disparition sont beaucoup plus importants que les volumes de transferts. La composition sectorielle actuelle résulte donc plus des créations/disparitions d'établissements que des transferts. C'est clairement le cas dans l'axe ligérien : le stock d'établissements y évolue très favorablement dans les services, alors qu'il se détériore dans l'industrie. Le solde dynamique reflète les mêmes évolutions, alors que le solde des transferts présente les effets inverses.

2.4 Les conséquences sur l'emploi entre 1998 et 2003

Les conséquences sur l'emploi au niveau régional ont été traitées sur la période 1993-2003. Pour les zones d'emploi, les estimations ne sont réalisées que depuis 1998, nous contraignant à restreindre la période étudiée pour l'analyse de l'évolution de l'emploi. En revanche, la source utilisée pour étudier la réallocation d'emploi est Sirene, ce qui permet de revenir à la période initiale 1993-2003.

2.4.1 Une évolution globale de l'emploi salarié plus favorable sur l'axe ligérien

Entre 1998 et 2003, l'emploi salarié a augmenté dans tous les espaces régionaux : la hausse la plus forte a été de près de 7 % dans l'axe ligérien ; elle a été de 5 % dans le nord et dans le sud de la région. En région Centre, la croissance de l'emploi a été de 6 %, soit plus de 1 % par an.



Source : Insee, Estimations d'emploi salarié 1998-2003

Graphique 14 : Évolution de l'emploi salarié par espace régional - Base 100 en 1998

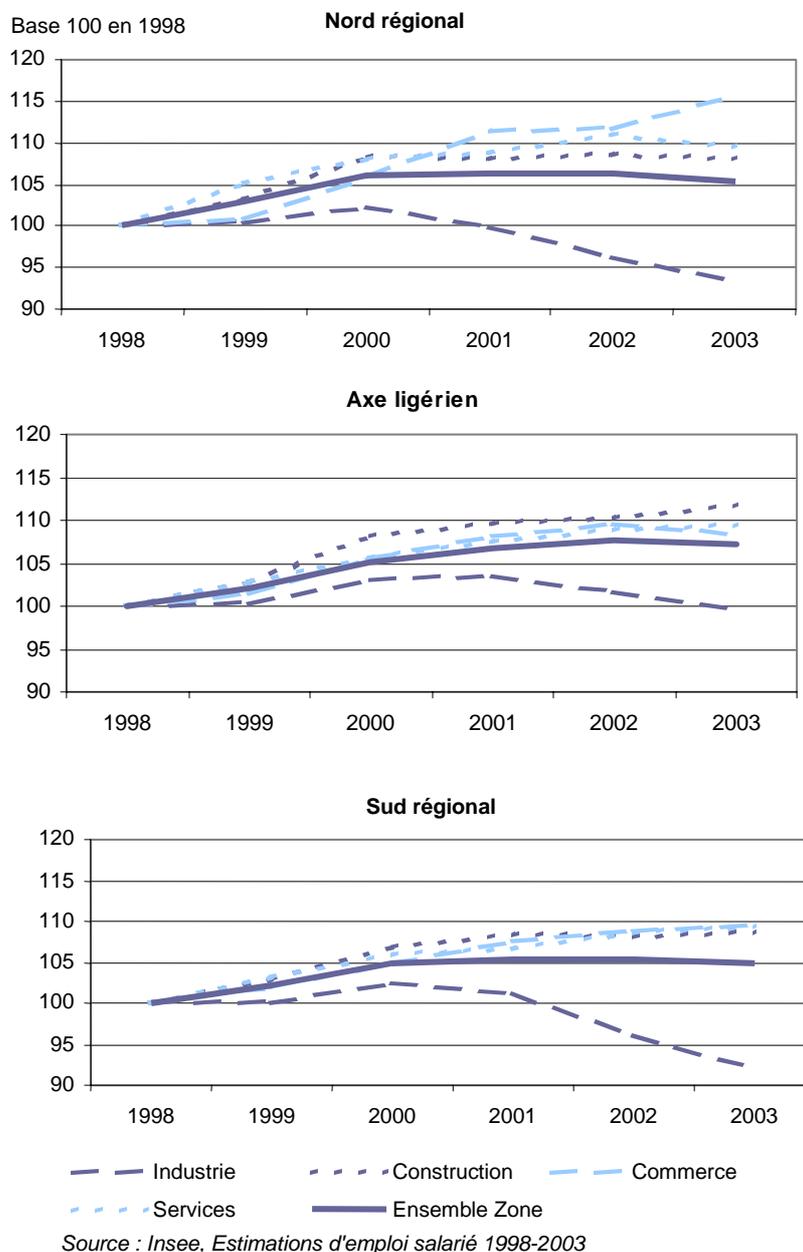
Entre 1998 et 2000, les évolutions de l'emploi sont restées proches de l'évolution régionale, même si la croissance de l'emploi a été plus forte dans le nord. Cependant, dès 2000, l'emploi a crû moins vite dans ce territoire que la moyenne régionale et le niveau de l'emploi est repassé en-dessous du niveau régional en 2001. Entre 2001 et 2003, le nord a encore perdu de la vitesse, et le niveau de l'emploi s'est approché de celui constaté dans le sud.

Dans le sud, le même schéma est reproduit : entre 1998 et 2000, l'évolution de l'emploi a été en phase avec celle de la région. Mais dès 2000, l'emploi a évolué de manière moins favorable que dans l'ensemble de la région, et le niveau de l'emploi est passé en-dessous du niveau régional dès 2000. L'écart avec la moyenne régionale n'a cessé de s'accroître jusqu'en 2002, date à partir de laquelle il s'est stabilisé.

Dans l'axe ligérien, la situation est opposée : jusqu'en 2000, le niveau de l'emploi salarié a été proche du niveau régional, et les évolutions, similaires. À compter de 2000, la croissance de l'emploi s'est accélérée dans l'axe par rapport à la région et ce, jusqu'en 2003.

Pourtant, si on s'intéresse à l'évolution par secteur, c'est le territoire du nord régional qui se détache.

2.4.2 Nord régional : croissance importante de l'emploi dans le secteur des services



Graphique 15 : Évolution de l'emploi salarié par secteur et espace régional - Base 100 en 1998

En effet, dans l'axe ligérien et dans le sud régional, l'emploi dans les secteurs de l'économie résidentielle (services hors services aux entreprises, construction et commerce) a régulièrement augmenté et les évolutions restent proches. Or, dans le nord de la région, l'emploi dans le secteur du commerce a crû de manière plus soutenue, puisqu'il a augmenté de près de 16 % en cinq ans. Dans les autres secteurs de l'économie résidentielle (construction, services), l'emploi a aussi progressé, mais à la même vitesse que dans les deux autres territoires. L'emploi industriel a reculé, dans les mêmes proportions que dans le sud régional.

2.4.3 Une réallocation d'emploi plus importante sur l'axe ligérien

En moyenne, entre 1993 et 2003, c'est dans l'axe ligérien que l'emploi a le plus été réalloué, avec un taux moyen annuel de réallocation de l'emploi de 19,9 %. Dans le nord et le sud de la région, la réallocation de l'emploi a été inférieure au niveau régional, avec des taux respectifs de 18,9 % et de 18,6 %.

	Taux de réallocation d'emploi (en %)	Réallocation d'emploi (effectifs)	<i>Dont : contribution à la réallocation d'emploi (en %)</i>			
			Emploi lié aux créations et aux réactivations	Emploi lié aux disparitions	Emploi créé par les établissements en croissance	Emploi perdu dans les établissements en déclin
Axe ligérien	19,9	46 651	8,7	18,3	41,1	32,0
Nord régional	18,9	21 734	7,0	18,3	41,4	33,3
Sud régional	18,6	23 731	7,0	18,2	40,7	34,1
Région Centre	19,3	92 116	7,9	18,1	41,1	32,9

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Tableau 9 : Réallocation d'emploi par grand espace régional

Dans tous les grands territoires de la région, la réallocation d'emploi est surtout liée aux établissements existants, notamment aux établissements en croissance : ces derniers ont été l'origine de plus de 40 % de la réallocation d'emploi chaque année. Si on y ajoute les emplois perdus par les établissements en déclin, les établissements pérennes ont contribué en moyenne chaque année à plus de deux tiers des réallocations d'emploi.

L'emploi lié aux disparitions a aussi été important : il a représenté, en région et dans chacun des espaces régionaux, plus de 18 % de la réallocation de l'emploi.

Les emplois créés par les nouveaux établissements et par les établissements réactivés ont été plutôt faibles : ils n'ont contribué qu'à hauteur de 8 % à la réallocation d'emploi régionale.

C'est dans l'axe ligérien que cette contribution a été la plus importante : 8,7 % de la réallocation.

On peut aussi relever que la croissance de l'emploi dans ce territoire est certes liée à l'importance des créations, mais aussi à la faible taille des établissements disparus.

Dans le nord de la région, la répartition des emplois réalloués est plutôt proche de la répartition régionale, exception faite de l'emploi lié aux créations et aux réactivations d'établissements. Ces emplois n'ont fourni que 7 % de la réallocation d'emploi de l'espace régional, contre 8 % en région. Ce pourcentage est le même dans le sud régional et est à rapprocher des faibles taux de création dans ces deux territoires.

Dans le sud de la région, il faut de plus ajouter des pertes d'emploi supérieures à la moyenne régionale dans les établissements en déclin.

L'axe ligérien se distingue du nord et du sud régional

La répartition du stock d'établissements est assez inégale entre les grands territoires de la région : l'axe ligérien regroupe près de la moitié des établissements de la région, alors que le nord et le sud régional comptent chacun un quart des établissements.

La structure sectorielle des espaces régionaux isole une nouvelle fois l'axe ligérien : les activités s'y répartissent selon des proportions similaires au niveau national, et se concentrent donc pour moitié dans les services. À l'inverse, le nord et le sud régional reproduisent et accentuent les caractéristiques lourdes de l'appareil productif régional : un poids de l'industrie marqué, associé à des activités à vocation résidentielle (construction, commerce) très présentes.

Entre 1993 et 2003, le stock d'établissements a légèrement augmenté dans l'axe ligérien, notamment grâce à l'essor des services. Il a diminué dans le nord et le sud régional, tiré vers le bas par les pertes industrielles. Les évolutions de ces territoires suivent des logiques différentes : dans l'axe ligérien, le nombre d'établissements a progressé grâce aux créations pures d'établissements, alors que dans le nord régional, ce sont des établissements en provenance de l'extérieur qui ont permis de limiter la dégradation du stock. Le jeu des transferts montre d'ailleurs une fuite des établissements vers les espaces périphériques que sont le nord et le sud régional.

Depuis 1998, l'emploi salarié a évolué favorablement dans chacun des trois territoires. Toutefois, seul l'axe ligérien a connu une progression supérieure à la moyenne régionale, notamment grâce aux créations d'établissements, qui contribuent à élever le taux de réallocation d'emploi au-dessus de la moyenne régionale.

Dans tous les espaces régionaux, l'emploi salarié a augmenté dans l'ensemble des secteurs, sauf dans l'industrie.

3 Les zones d'emploi en région Centre

Les trois grands territoires de la région partagent certaines caractéristiques, et semblent suivre des trajectoires différentes, notamment en ce qui concerne l'espace régional de l'axe ligérien. A l'intérieur de ces territoires, on peut voir apparaître des disparités : certaines zones d'emploi sont beaucoup plus dynamiques que d'autres et, lors des agrégations, ont pu se retrouver dans des zones à faible renouvellement du tissu productif, et inversement.

Au-delà des trois espaces régionaux, il faut donc s'intéresser aux zones d'emploi qui, individuellement, peuvent avoir des logiques de développement et de renouvellement de l'appareil productif distinctes.

3.1 Un stock d'établissements plus important dans les préfectures

Département	Zone d'emploi	Stock d'établissements		Répartition des établissements par secteur (en %)			
		Nombre	%	Industrie	Construction	Commerce	Services
<i>Nord régional</i>							
Eure-et-Loir	Chartres	6 923	7,6	11,7	14,3	27,5	46,5
Eure-et-Loir	Châteaudun	1 866	2,1	14,5	15,6	30,3	39,6
Eure-et-Loir	Dreux	4 084	4,5	13,9	17,8	26,8	41,5
Loiret	Montargis	4 639	5,1	10,8	16,2	32,5	40,5
Eure-et-Loir	Nogent-le-Rotrou	1 439	1,6	15,7	15,7	27,9	40,7
Loiret	Pithiviers	1 964	2,2	14,0	16,9	28,0	41,2
<i>Axe ligérien</i>							
Indre-et-Loire	Amboise	2 442	2,7	13,9	17,8	24,6	43,7
Loir-et-Cher	Blois	6 827	7,5	11,3	15,7	27,0	46,0
Loiret	Gien	2 537	2,8	12,9	14,4	29,0	43,7
Loiret	Orléans	13 633	15,1	9,9	12,4	25,9	51,8
Indre-et-Loire	Tours	15 092	16,7	10,2	12,1	26,3	51,4
Loir-et-Cher	Vendôme	2 465	2,7	15,3	16,1	28,9	39,8
<i>Sud régional</i>							
Indre	Argenton-sur-Creuse	1 940	2,1	13,6	18,2	26,9	41,3
Cher	Aubigny	1 511	1,7	15,8	17,3	25,9	41,0
Cher	Bourges	6 422	7,1	11,4	14,0	27,9	46,6
Indre	Châteauroux	4 199	4,6	13,1	13,3	29,3	44,4
Indre-et-Loire	Chinon	2 123	2,3	12,4	17,7	26,0	43,9
Indre	Issoudun	1 270	1,4	15,8	14,1	28,3	41,8
Indre	La Châtre	1 167	1,3	12,4	19,0	31,1	37,4
Indre-et-Loire	Loches	1 893	2,1	15,1	20,1	25,8	39,1
Loir-et-Cher	Romorantin-Saint-Amand	2 699	3,0	12,9	17,7	28,9	40,5
Cher	Montrond	1 716	1,9	14,1	17,7	27,6%	40,6
Cher	Vierzon	1 717	1,9	12,6	14,6	29,0%	43,8
Région Centre		90 568	100,0	12,0	14,8	27,5%	45,8

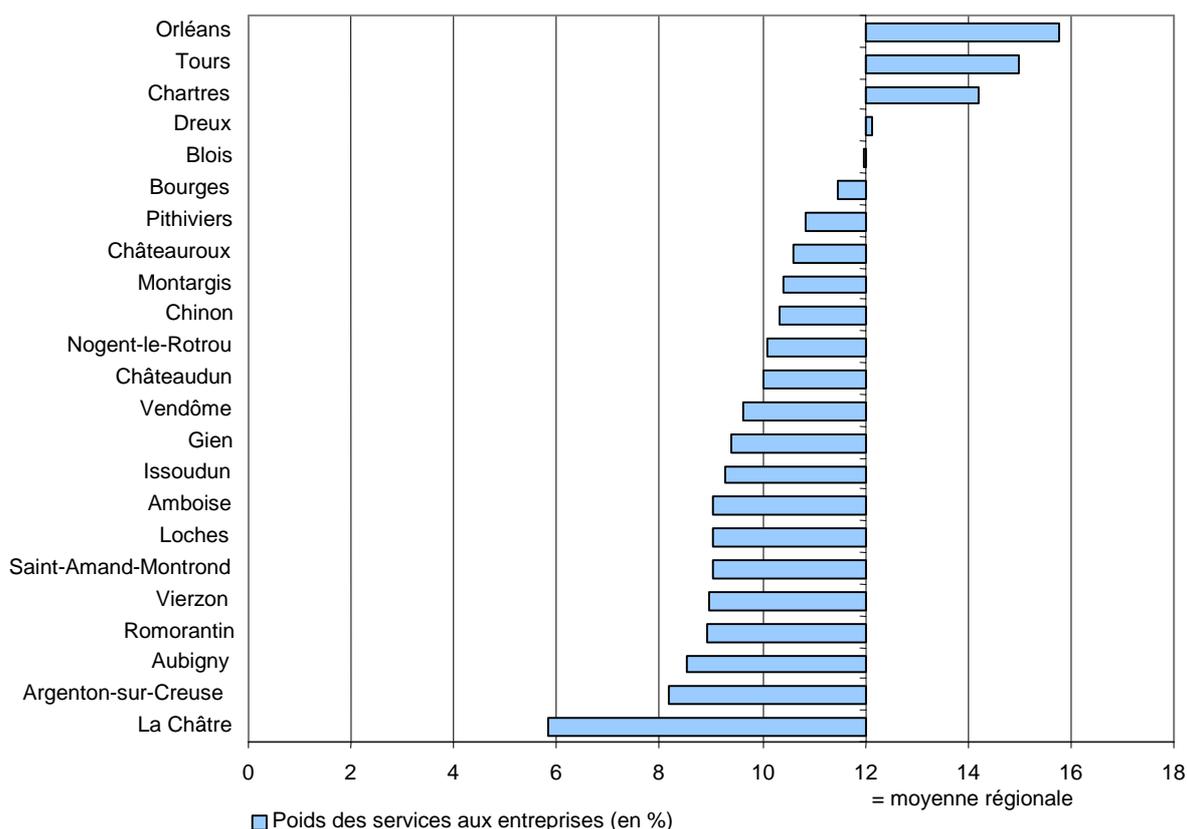
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2003

Tableau 10: Situation des zones d'emploi au 31.12.2003

En région Centre, on peut identifier cinq groupes de zones d'emploi selon le niveau de leur stock d'établissements.

3.1.1 Un tiers des établissements à Tours et Orléans

Les zones d'emploi d'Orléans et de Tours se détachent très largement, et regroupent ensemble près d'un tiers des établissements de la région en 2003. Ces deux zones d'emploi sont sur l'axe ligérien et en reprennent les grandes caractéristiques : un secteur des services très développé, qui compte dans chacune des zones plus de 50 % des établissements. Les services aux entreprises sont prédominants puisqu'ils représentent plus de 15 % des établissements, contre seulement 12 % au niveau régional. Les autres secteurs, plutôt bien représentés en région, y sont minoritaires.



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2003

Graphique 16 : Poids des services aux entreprises par zone d'emploi

3.1.2 Chartres, Blois et Bourges : 20 % des établissements et une structure proche de celle de la région

Les zones d'emploi de Chartres, Blois et Bourges affichent des stocks d'établissements compris entre 6 000 et 7 000 établissements, soit environ 7 % des établissements de la région. Ces trois zones d'emploi comprennent une préfecture de département et ont une structure sectorielle assez proche de celle de la région. Ces caractéristiques lourdes sont toutefois atténuées : l'industrie y est un peu moins présente au profit du secteur des services. A Chartres, on trouve une forte implantation des services aux entreprises, avec plus de 14 % des établissements.

3.1.3 Montargis, Châteauroux et Dreux : un stock moyen d'établissements

Suivent les zones d'emploi de Montargis, Châteauroux et Dreux, dont le total des établissements dépasse 4 000.

Les zones d'emploi de Dreux et de Montargis font partie des franges franciliennes mais présentent pourtant des profils sectoriels différents : dans la zone d'emploi de Montargis, l'industrie ne représente qu'une part moyenne des établissements. Ce faible tissu industriel est une spécificité de la zone par rapport aux autres zones d'emploi des franges franciliennes. Les secteurs de la construction et du commerce y sont très présents, au détriment des services.

Dans la zone d'emploi de Dreux, on retrouve un des traits dominants des franges franciliennes, à savoir une implantation industrielle prononcée, associée à un secteur du bâtiment plutôt développé. Les deux autres secteurs (commerce, services) sont sous-représentés par rapport au niveau régional. À Châteauroux, la structure sectorielle s'éloigne peu de celle de la région : on relève une légère sur-représentation des secteurs de l'industrie et du commerce par rapport aux secteurs de la construction et des services.

3.1.4 Faible stock d'établissements et services sous-représentés

Dans les zones d'emploi de Romorantin, Gien, Vendôme, Amboise et Chinon, le stock d'établissements varie entre 2 000 et 3 000 établissements. Dans toutes ces zones, exception faite de celle de Gien, le secteur de la construction est très présent, avec notamment près de 18 % des établissements à Amboise, Romorantin et Chinon. Dans une moindre mesure, l'industrie est aussi bien implantée, surtout à Vendôme. Cela se traduit par une moindre importance des secteurs du tertiaire (commerce et services), sauf à Gien, où le commerce compte 29 % des établissements.

On peut voir dans la faiblesse du tertiaire la proximité des pôles d'activité de l'axe ligérien que sont Orléans et Tours. En effet, le secteur des services, et plus particulièrement des services aux entreprises, est sensiblement concentré dans les zones d'emploi d'Orléans et de Tours. Les établissements de ce secteur vont donc prioritairement s'y installer.

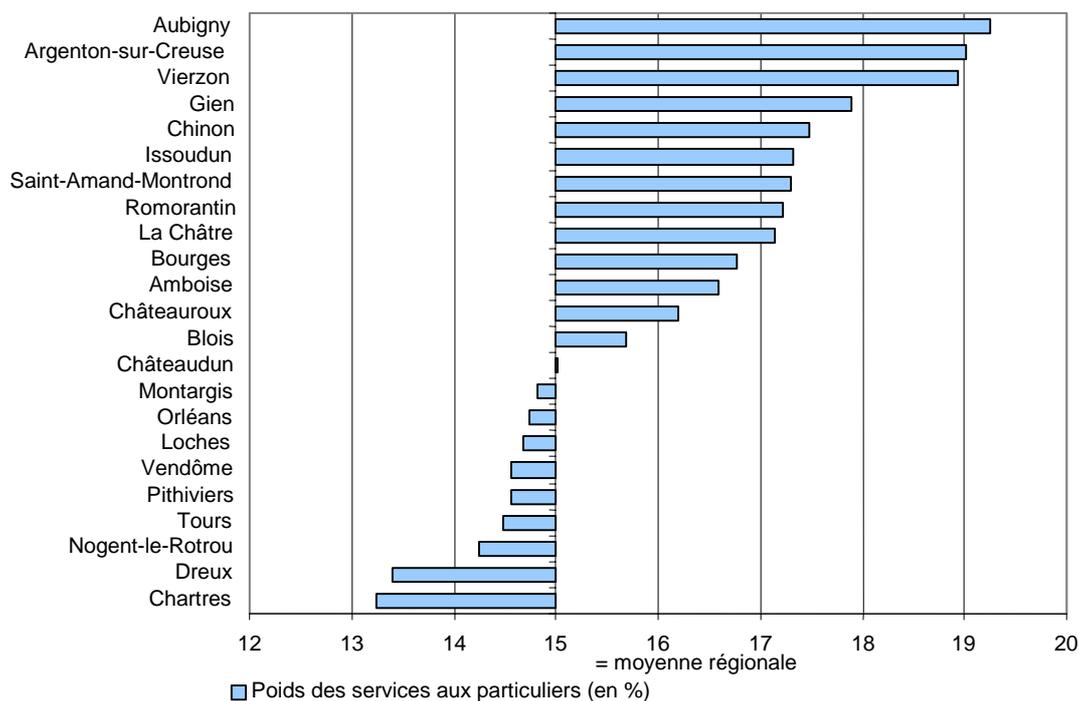
Le raisonnement pour le commerce est le même, à une nuance près : le commerce est à vocation essentiellement résidentielle. Dans les zones d'emploi de Vendôme, Romorantin et Gien, l'éloignement des pôles est important, et la population cherche donc des commerces de proximité, ce qui justifie un poids élevé du secteur dans ces zones.

3.1.5 Très faible stock d'établissements, poids important de l'industrie et de la construction

Dans les zones d'emploi restantes (Argenton-sur-Creuse, Aubigny, Châteaudun, Issoudun, La Châtre, Loches, Nogent-le-Rotrou, Pithiviers, Saint-Amand-Montrond et Vierzon), le stock ne dépasse pas les 2 000 établissements.

On peut regrouper les zones d'emploi du nord de la région (Châteaudun, Nogent-le-Rotrou et Pithiviers) qui disposent toutes d'une structure sectorielle proche de celle des franges franciliennes (qui incluent Pithiviers), à savoir une part nettement plus élevée des secteurs de l'industrie et de la construction, et dans une moindre mesure du commerce, ce qui a pour conséquence un déficit d'établissements dans le secteur des services.

Les autres zones d'emploi dépendent de l'espace du sud régional et sont de composition différente, même si on y retrouve en général un fort secteur de la construction et un faible tertiaire. Les zones d'Argenton-sur-Creuse, la Châtre et Vierzon sont les moins industrialisées. À Vierzon, le niveau du tertiaire atteint la moyenne. Les zones d'Aubigny, Issoudun, Loches et Saint-Amand-Montrond sont au contraire très marquées par le poids de l'industrie. Dans les zones d'emploi de la Châtre et d'Issoudun, le commerce est particulièrement bien représenté avec respectivement plus de 31 % et plus de 28 % des établissements.



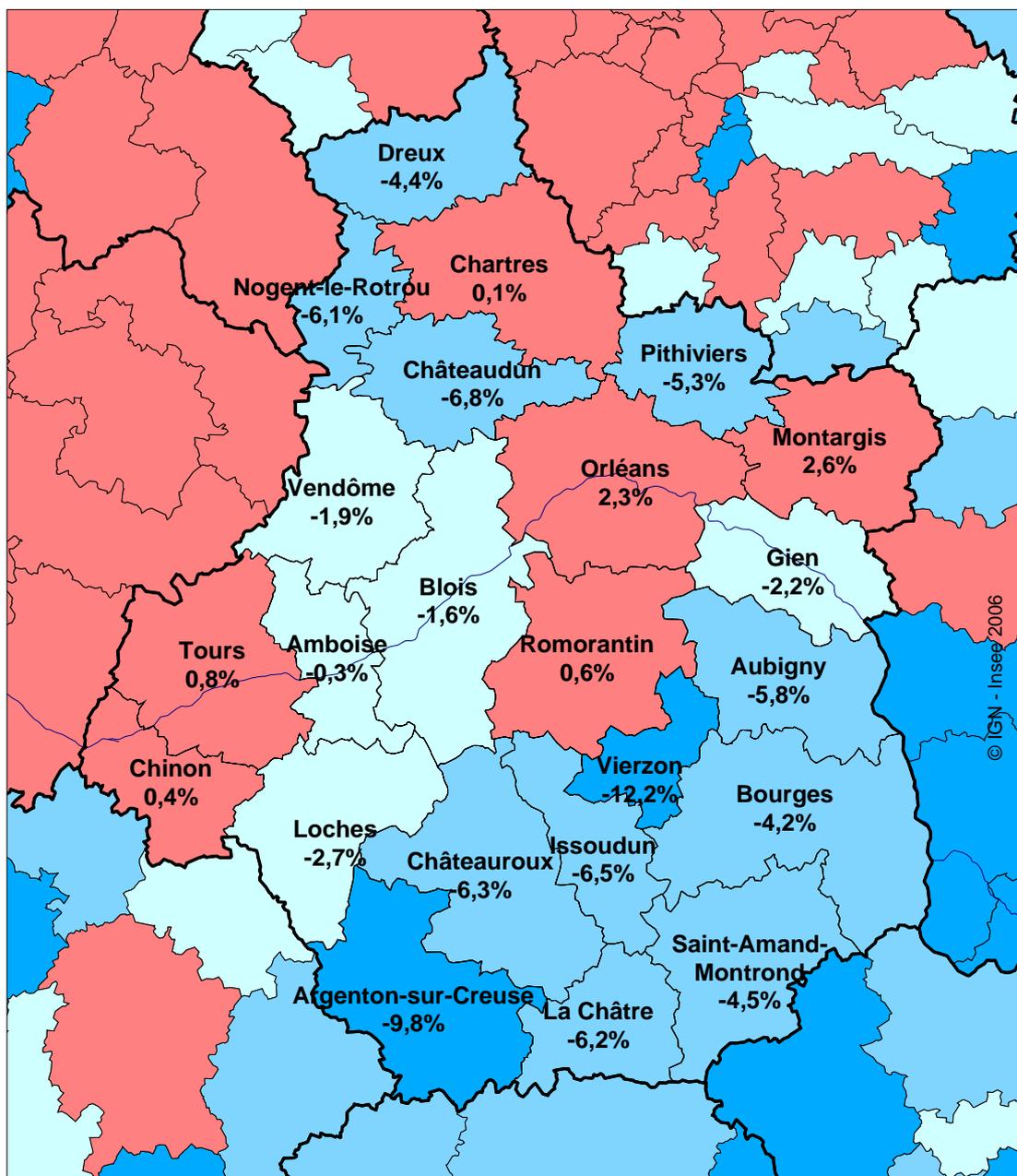
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2003

Graphique 17 : Poids des services aux particuliers par zone d'emploi

Toutefois, le faible poids des services dans le sud masque une caractéristique forte de cet espace : les zones d'emploi se sont développées vers l'économie résidentielle, notamment pour répondre aux besoins d'une population vieillissante. C'est pourquoi le poids du secteur du commerce n'est jamais très inférieur à la moyenne. La zone d'emploi dans laquelle l'écart négatif à la moyenne régionale est le plus important est celle de Loches, avec 1,7 point. De plus, on a vu que dans certaines zones d'emploi, comme par exemple dans celle de La Châtre, le commerce peut regrouper jusqu'à plus de 30 % des établissements.

L'économie résidentielle comprend aussi les services aux particuliers. Or, dans toutes les zones d'emploi du sud, exception faite de celle de Loches, le poids du secteur des services aux particuliers, en terme d'établissements, est très supérieur à la moyenne régionale : il varie de 17 % à la Châtre à plus de 19 % à Aubigny, pour une moyenne régionale de 15 %.

3.2 Pertes importantes d'établissements dans les zones d'emploi du nord et du sud de la région



Evolution entre 1993 et 2003
(Variation du nombre d'établissements)

- positive
- de -3 % à moins de 0 %
- de -7 % à moins de -3 %
- -7 % et moins

Limites administratives

- Région
- Zone d'emploi

Evolution nationale: 8 %
Evolution régionale: 6 %

Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Carte 5 : Évolution du stock d'établissements entre 1993 et 2003

Entre 1993 et 2003, le stock d'établissements a évolué de manière contrastée selon les zones, augmentant jusqu'à 2,6 % à Montargis, et diminuant de plus de 12 % à Vierzon.

C'est dans les zones d'emploi d'Orléans et de Montargis que la croissance a été la plus marquée, plus de 2 %, alors qu'elle n'a pas dépassé 1 % dans les autres zones en croissance (Chinon, Tours, Romorantin et Chartres). Mais dans aucune de ces zones l'évolution n'a dépassé la moyenne nationale (5,7 %).

Les pertes d'établissements sont restées limitées dans les zones d'emploi restantes de l'axe ligérien (Blois, Vendôme, Amboise et Gien) puisqu'elles n'ont pas dépassé les 3 % (-2,7 % à Loches). Cependant, elles ne sont pas négligeables puisque, excepté dans la zone d'emploi d'Amboise, la baisse a toujours dépassé 1 %.

Les pertes sont conséquentes dans les zones d'emploi du nord et du sud de la région et, tout particulièrement, dans celles d'Argenton-sur-Creuse et de Vierzon. Au nord de la région, les zones d'emploi faisant partie des franges franciliennes (Dreux, Pithiviers) ont limité leurs pertes à 5 %, mais les autres zones d'emploi du nord régional (Châteaudun, Nogent-le-Rotrou) ont été plus touchées, avec des baisses de 6 % à 7 %.

Dans les zones d'emploi du Cher, si on exclut celle de Vierzon, la baisse du stock s'est bornée à 6 %, alors que dans les zones d'emploi de l'Indre, elle variait de 6 % à près de 10 % (Argenton-sur-Creuse).

Département	Zone d'emploi : Évolution (en %)	Ensemble	Industrie	Construction	Commerce	Services
<i>Nord régional</i>						
Eure-et-Loir	Chartres	0,1	- 14,1	- 16,8	- 2,0	13,5
Eure-et-Loir	Châteaudun	- 6,8	- 16,7	- 15,4	- 14,0	9,2
Eure-et-Loir	Dreux	- 4,4	- 14,9	- 8,3	- 6,6	3,4
Loiret	Montargis	2,6	- 14,4	5,0	- 4,1	14,0
Eure-et-Loir	Nogent-le-Rotrou	- 6,1	- 10,7	- 10,3	- 12,1	2,4
Loiret	Pithiviers	- 5,3	- 23,4	- 9,8	- 6,3	6,3
<i>Axe ligérien</i>						
Indre-et-Loire	Amboise	- 0,3	- 12,4	- 6,1	- 14,3	18,8
Loir-et-Cher	Blois	- 1,6	- 17,1	- 1,7	- 10,5	10,0
Loiret	Gien	- 2,2	- 13,9	- 17,4	- 7,7	13,9
Loiret	Orléans	2,3	- 11,2	- 4,4	- 7,5	13,5
Indre-et-Loire	Tours	0,8	- 7,7	- 7,4	- 11,8	13,6
Loir-et-Cher	Vendôme	- 1,9	- 11,3	- 12,2	2,3	4,0
<i>Sud régional</i>						
Indre	Argenton-sur-Creuse	- 9,8	- 21,3	- 16,1	- 14,4	2,0
Cher	Aubigny	- 5,8	- 12,2	- 13,5	- 15,5	9,4
Cher	Bourges	- 4,2	- 12,8	- 8,8	- 13,6	7,0
Indre	Châteauroux	- 6,3	- 18,6	- 13,5	- 9,9	3,6
Indre-et-Loire	Chinon	0,4	- 13,8	- 1,3	- 12,9	17,4
Indre	Issoudun	- 6,5	- 12,2	- 13,9	- 16,1	7,5
Indre	La Châtre	- 6,2	- 11,0	- 17,8	- 6,2	3,1
Indre-et-Loire	Loches	- 2,7	- 11,2	5,8	- 16,3	8,5
Loir-et-Cher	Romorantin	0,6	- 14,9	3,7	- 1,6	7,3
Cher	Saint-Amand-Montrond	- 4,5	- 15,4	0,0	- 11,9	4,2
Cher	Vierzon	- 12,2	- 32,8	- 20,6	- 10,9	- 0,8
Région Centre		- 1,7	- 14,0	- 7,9	- 8,8	10,2

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993 et 2003

Tableau 11 : Évolution du stock par grand secteur et par zone d'emploi entre 1993 et 2003

L'industrie est le secteur qui a perdu le plus d'établissements avec 14 % d'établissements en moins depuis 1993. C'est particulièrement vrai dans les zones d'emploi du sud de la région, comme Argenton-sur-Creuse, Châteauroux et surtout Vierzon, dans laquelle l'industrie a perdu près de 33 % d'établissements. L'industrie a aussi souffert dans les zones d'emploi des franges franciliennes, notamment dans celle de Pithiviers, dans laquelle les établissements industriels ont reculé de 23 %.

En revanche, les pertes sont restées limitées dans les zones d'emploi de l'axe ligérien (exception faite de celle de Blois), notamment dans les zones d'emploi de Tours, Vendôme et Orléans.

Le secteur de la construction a perdu près de 8 % d'établissements dans la région en 10 ans. Les pertes se localisent principalement dans le sud de la région : elles sont ainsi particulièrement importantes dans les zones d'emploi de Vierzon, la Châtre et Argenton-sur-Creuse. Mais les zones d'emploi du nord de la région ont aussi été touchées (Chartres et Châteaudun).

Seules les zones d'emploi de Loches, Montargis, et Romorantin ont vu leur stock d'établissements s'accroître dans la construction.

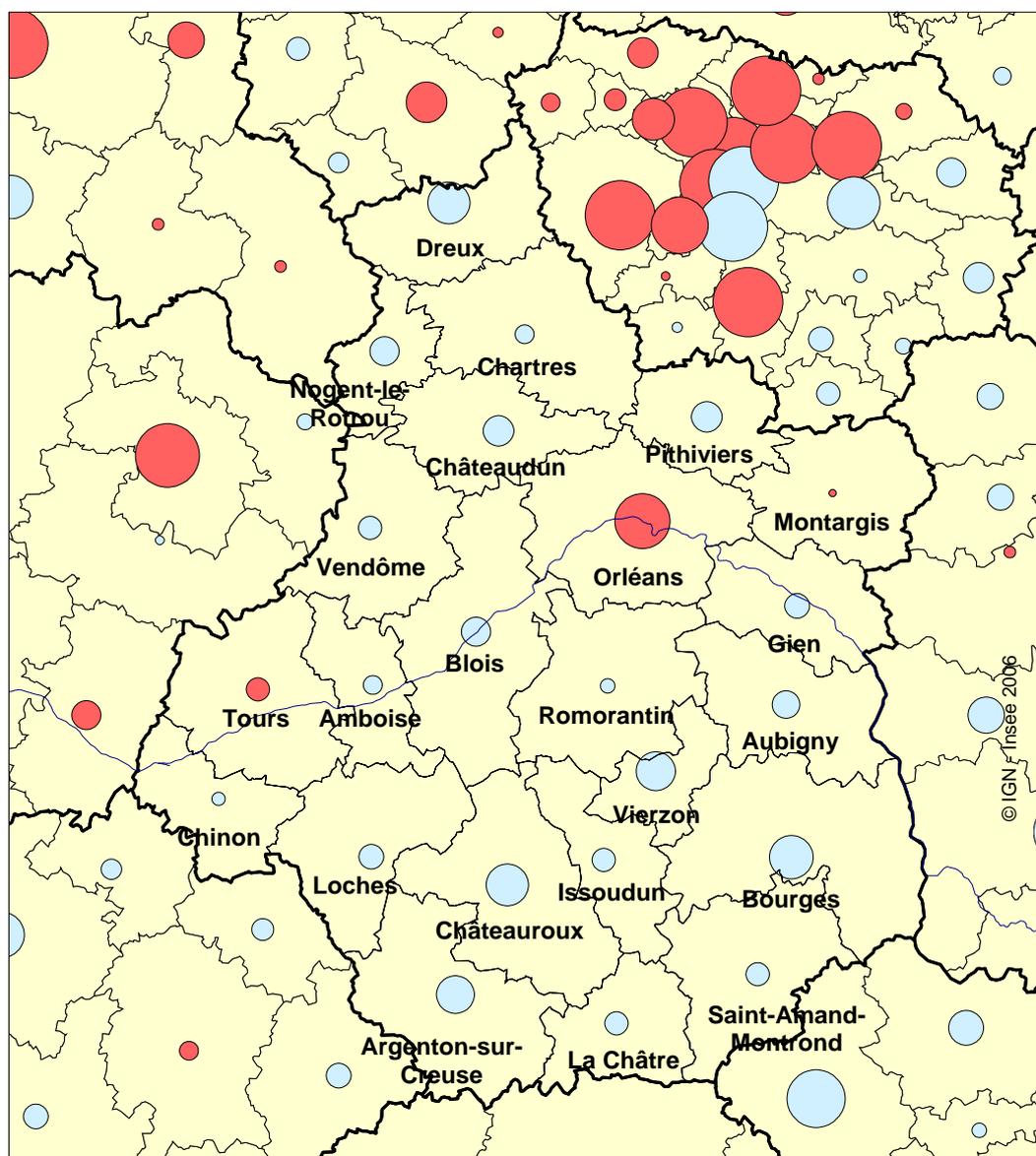
Dans le commerce, les pertes régionales s'élèvent à près de 9 %. Elles sont une nouvelle fois situées dans le sud de la région : le recul s'élève ainsi à plus de 16 % dans les zones d'emploi de Loches et Issoudun. Elles sont aussi significatives dans les zones d'emploi d'Argenton-sur-Creuse, Aubigny et Amboise. Le nord-est de la région connaît une situation paradoxale puisque le commerce a fortement reculé dans les zones d'emploi de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou (respectivement 14 % et 12 % d'établissements en moins), alors qu'il s'est développé dans les zones d'emploi de Vendôme (+ 2,3 %) et a connu des pertes limitées dans les zones d'emploi de Chartres et de Montargis.

Le secteur des services a été le plus créateur d'établissements en région entre 1993 et 2003, avec une hausse du stock supérieure à 10 %. Les zones d'emploi qui en ont le plus profité sont situées sur l'axe ligérien ou à proximité : il s'agit des zones d'emploi d'Amboise, de Chinon, de Montargis, de Gien, de Tours et d'Orléans.

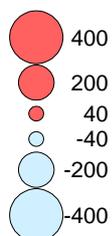
Dans la zone d'emploi de Vierzon, les activités de services ont diminué de 1 %, alors qu'elles connaissent une faible hausse dans le nord (Nogent-le-Rotrou, Dreux) et le sud (Argenton-sur-Creuse, la Châtre, Châteauroux) de la région.

3.3 Évolution expliquée par les mouvements

3.3.1 Un solde dynamique positif à Orléans, Tours et Montargis



Solde dynamique
entre 1993 et 2003



Limites administratives



Solde dynamique de la région: -2 311 établissements

Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Carte 6 : Solde dynamique dans les zones d'emploi entre 1993 et 2003

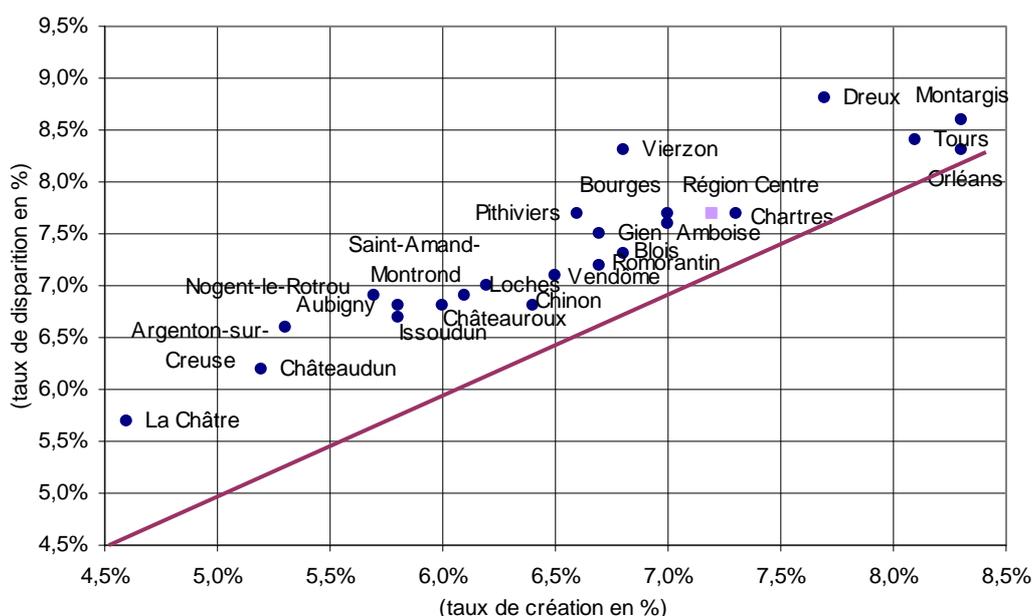
Entre 1993 et 2003, en région Centre, le nombre d'établissements a diminué de 2 311 en raison des disparitions supérieures aux créations et réactivations. Les pertes se sont réparties de manière inégale sur le territoire de la région, puisqu'elles ont varié de 34 établissements pour Chinon à 289 établissements pour Bourges. Dans la zone d'emploi de Bourges, cela représente plus de 4 % du parc de 1993.

Trois zones d'emploi ont gagné des établissements : il s'agit des zones d'emploi d'Orléans, de Tours et de Montargis. La zone d'emploi d'Orléans possède le solde dynamique le plus conséquent (+ 448 établissements, soit plus de 3 % des établissements de la zone en 2003).

Globalement, le solde dynamique reflète bien l'évolution générale du stock : dans les zones d'emploi de l'axe ligérien, le solde dynamique est positif (Orléans, Tours), ou légèrement négatif (Chinon, Vendôme, Amboise, Blois et Gien). Dans tous les cas, seul le solde dynamique dans les services est positif, et les soldes négatifs sont plus importants dans le commerce et l'industrie.

Dans le nord de la région, la situation est contrastée à l'intérieur des franges franciliennes : dans la zone d'emploi de Montargis, le solde est positif grâce au secteur des services et à des pertes limitées dans la construction et il est négatif, mais faiblement à Chartres du fait de l'essor des services et du ralentissement moins prononcé du commerce. Dans les deux autres zones d'emploi, Dreux et Pithiviers, la situation est plus inquiétante : elles ont perdu respectivement 282 et 162 établissements, soit des pertes supérieures à celles enregistrées dans les deux autres zones d'emploi du nord de la région, Châteaudun (- 155 établissements) et Nogent-le-Rotrou (- 140 établissements). Dans toutes ces zones, c'est l'industrie qui a perdu le plus d'établissements et les services, peu développés, ont apporté peu d'établissements. Ils en ont même perdu dans la zone d'emploi de Pithiviers.

Dans le sud, certaines zones affichent des soldes dynamiques faiblement négatifs : il s'agit des zones d'emploi de Romorantin, Aubigny, Issoudun, la Châtre et Saint-Amand-Montrond. Les pertes dans l'industrie, la construction et le commerce y sont restées limitées et ont été en partie compensées par les gains enregistrés dans les services. Mais les autres zones d'emploi du sud apparaissent en difficulté, avec des disparitions très supérieures aux créations : les pertes liées au solde dynamique sont ainsi supérieures à 200 établissements à Argenton-sur-Creuse, Châteauroux, Vierzon et Bourges. À l'exception de Vierzon, les établissements disparus se localisent surtout dans le secteur du commerce. À Vierzon, tous les secteurs ont perdu des établissements mais l'industrie est le secteur le plus éprouvé.



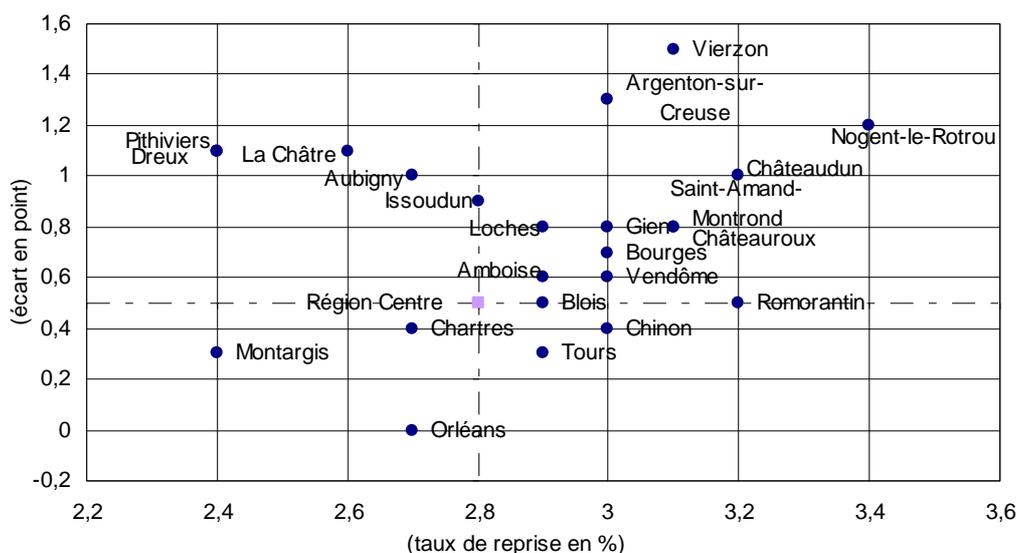
Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Graphique 18 : Taux de disparition et de créations moyens entre 1993 et 2003 par zone d'emploi

Aucune zone d'emploi n'est très dynamique du point de vue du renouvellement du tissu productif, dans le sens où les créations y seraient très supérieures aux disparitions.

En revanche, certaines zones apparaissent en difficulté : ce sont celles dont le taux de disparition a été très supérieur au taux de création. Il s'agit des zones d'emploi de la Châtre, Châteaudun, Argenton-sur-Creuse, Nogent-le-Rotrou, Pithiviers, Vierzon et Dreux. On retrouve donc certaines zones du sud, mais surtout des zones situées dans le nord de la région, en particulier Pithiviers et Dreux, deux zones d'emploi faisant partie des franges franciliennes.

Toutefois, ces zones en difficulté peuvent aussi maintenir le niveau du stock d'établissements par les cessations/reprises. De même, les zones d'emploi dans lesquelles l'écart entre taux de création et taux de disparition se situe autour de la moyenne régionale peuvent privilégier ce mode de renouvellement de l'appareil productif.



Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003, champ ICS

Graphique 19: Taux de reprise moyen et écart entre taux de disparition et de création moyens entre 1993 et 2003 par zone d'emploi

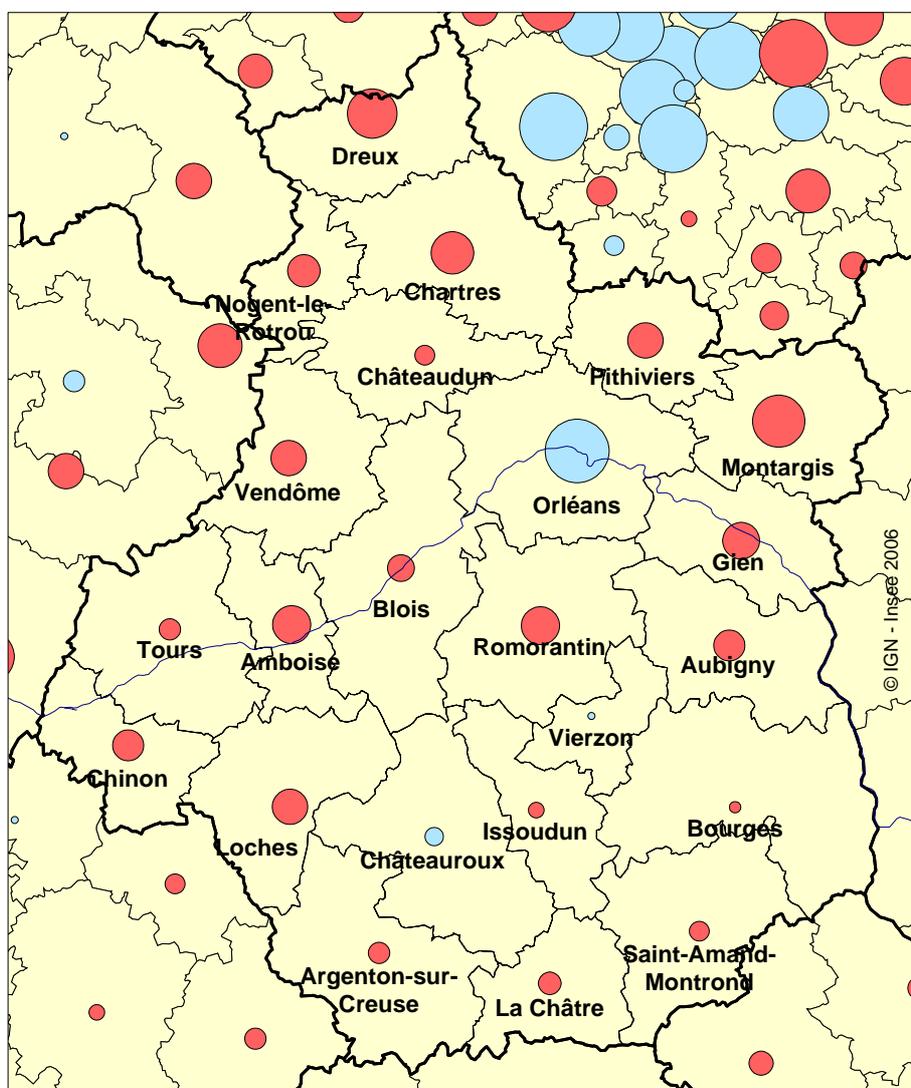
Les zones d'emploi de Pithiviers et de Dreux apparaissent une nouvelle fois ensemble, avec les zones d'emploi de la Châtre et d'Aubigny. La situation dans ces zones est problématique : le renouvellement du tissu productif y est extrêmement faible dans la mesure où les créations ne compensent pas les disparitions, et où les reprises sont peu nombreuses.

En revanche, dans les autres zones où les disparitions l'emportent nettement sur les créations, les établissements se renouvellent beaucoup par reprise, avec des taux de reprise supérieurs à la moyenne régionale. C'est le cas dans les zones d'emploi du sud (Vierzon, Argenton-sur-Creuse, Saint-Amand-Montrond), mais surtout dans les zones d'emploi du nord n'intégrant pas les franges franciliennes, en particulier celle de Nogent-le-Rotrou.

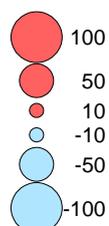
A l'opposé, dans les zones d'emploi d'Orléans et de Montargis, les taux de création et de disparition sont proches, mais les taux de reprise sont inférieurs à la moyenne régionale, notamment à Montargis. Or ces deux zones ont un solde dynamique positif : elles se renouvellent donc plus par les mouvements de création/disparition que par les reprises. Aucune zone n'apparaît donc dynamique du point de vue des créations/disparitions et des cessations/reprises, à l'exception peut-être de celle de Tours.

3.3.2 Les transferts sont favorables aux zones périphériques : franges franciliennes et zones voisines de l'axe ligérien

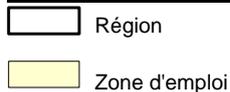
Le solde des transferts a été positif dans toutes les zones d'emploi de la région, excepté dans celles d'Orléans, Châteauroux et Vierzon.



Solde lié aux transferts
entre 1993 et 2003



Limites administratives



Solde lié aux transferts de la région: 736 établissements

Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Carte 7 : Solde des transferts par zone d'emploi entre 1993 et 2003

Deux groupes de zones d'emploi ont principalement profité des transferts : celui des franges franciliennes (Dreux, Chartres, Pithiviers et Montargis), et celui composé des zones d'emploi de l'axe ligérien (à l'exclusion de celles hébergeant une grosse agglomération: Orléans, Blois et Tours) ou limitrophes de l'axe (Chinon, Romorantin, Aubigny).

Les hausses les plus significatives ont été constatées dans les franges franciliennes : + 107 établissements à Montargis, + 94 établissements à Dreux, + 73 établissements à Chartres et + 53 à Pithiviers. Les établissements transférés se localisent dans tous les cas dans les services et dans la construction (sauf à Chartres pour ce dernier secteur). Ils proviennent majoritairement de la région parisienne, le reste arrivant des zones d'emploi limitrophes de la région.

Dans l'axe ligérien, le solde des transferts a confirmé les migrations vers la périphérie : dans la zone d'emploi d'Orléans, 145 établissements ont été déplacés, principalement dans le commerce et les services ; à Tours et à Blois, le solde valait respectivement 21 et 33 établissements, notamment grâce à l'arrivée d'établissements du secteur des services.

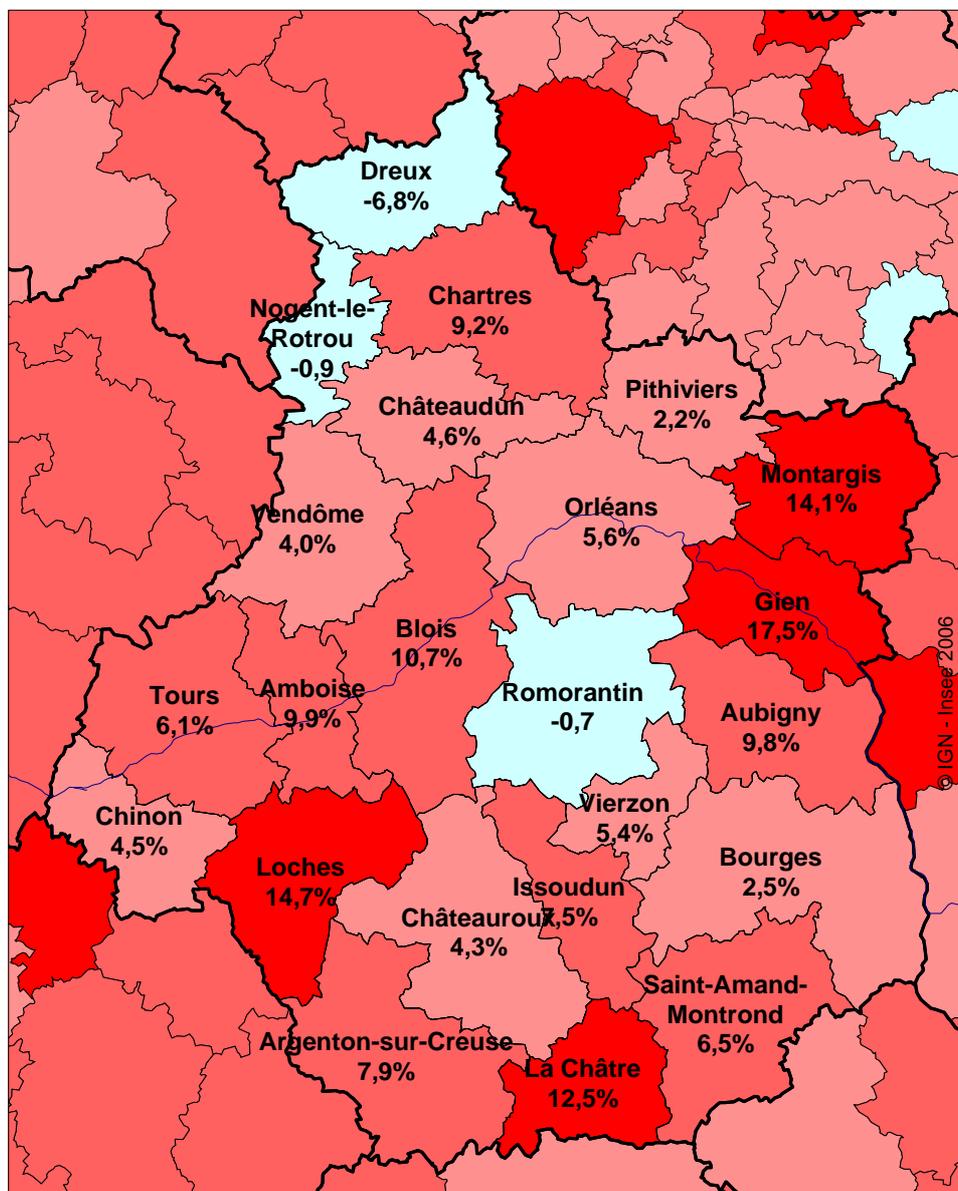
Or, dans les autres zones d'emploi de l'axe ligérien, le solde a été nettement positif : 57 établissements ont déménagé dans la zone de Gien (essentiellement dans l'industrie et les services), 62 dans la zone d'Amboise et 53 dans la zone de Vendôme (principalement dans le commerce). Les établissements proviennent en grande partie des grosses zones d'emploi de l'axe ligérien que sont Orléans, Tours et Blois, mais aussi de la région parisienne. Dans les zones d'Amboise et Vendôme, les transferts se situent essentiellement dans les services ou dans les secteurs de l'économie résidentielle.

Ce phénomène s'étend aux zones d'emploi limitrophes du sud l'axe : ainsi le solde des transferts a été visiblement positif à Loches, Romorantin, Chinon et Aubigny. Là aussi, ce sont principalement des établissements de services qui se sont implantés. Ces zones profitent des transferts en provenance de l'axe ligérien, mais aussi de ceux en provenance des grosses zones d'emploi du sud (Bourges, Vierzon) qui sont saturées et de Paris.

Dans les autres zones d'emploi du sud régional, le solde des transferts a été à peine positif, voire négatif (à Châteauroux et à Vierzon). Toutefois, les zones d'emploi situées à l'extrême sud de la région (Argenton, la Châtre et Saint-Amand-Montrond) semblent un peu mieux loties que les zones d'emploi centrales (Châteauroux, Issoudun, Vierzon et Bourges) : elles profitent des transferts en provenance de Châteauroux et Bourges. Les transferts touchent essentiellement les services, sauf à Saint-Amand-Montrond, où ils se concentrent dans l'industrie.

3.4 Les conséquences sur l'emploi

3.4.1 Perte d'emplois dans les zones d'emploi de Dreux, Nogent-le-Rotrou et Romorantin



Evolution entre 1998 et 2003
(Variation de l'emploi salarié)

- de 11 % et plus
- de 6 % à moins de 11 %
- de 0 % à moins de 6 %
- strictement négative

Evolution nationale: 8 %
Evolution régionale: 6 %

Limites administratives

- Région
- Zone d'emploi

Source : Insee - Estimations d'emploi salarié 1998-2003

Carte 8 : Évolution de l'emploi salarié par zone d'emploi entre 1998 et 2003

Entre 1998 et 2003, l'emploi salarié a progressé de 6 % en région Centre. C'est dans la construction et le commerce qu'il a le plus augmenté, avec 10 % de croissance des effectifs salariés. Dans les services, l'emploi a augmenté de plus de 9 %, alors qu'il a diminué de plus de 4 % dans l'industrie.

Département	Zone d'emploi	Évolution de l'emploi salarié entre 1998 et 2003 (en %)				
		Ensemble	Industrie	Construction	Commerce	Services
<i>Nord régional</i>						
Eure-et-Loir	Chartres	9,2	- 3,9	15,9	14,6	13,1
Eure-et-Loir	Châteaudun	4,6	- 0,1	1,6	24,3	3,2
Eure-et-Loir	Dreux	- 6,8	- 21,2	7,4	21,3	- 3,9
Loiret	Montargis	14,1	- 1,2	7,5	6,3	24,3
Eure-et-Loir	Nogent-le-Rotrou	- 0,9	- 8,3	- 3,6	5,8	3,7
Loiret	Pithiviers	2,2	3,0	- 5,1	26,7	- 5,3
<i>Axe ligérien</i>						
Indre-et-Loire	Amboise	9,9	- 6,7	9,4	16,1	20,3
Loir-et-Cher	Blois	10,7	3,9	9,4	19,1	11,5
Loiret	Gien	17,5	10,9	11,7	19,0	22,6
Loiret	Orléans	5,6	- 3,1	10,9	3,2	8,2
Indre-et-Loire	Tours	6,1	1,2	13,6	6,1	6,8
Loir-et-Cher	Vendome	4,0	- 9,8	16,7	15,2	9,5
<i>Sud régional</i>						
Indre	Argenton-sur-Creuse	7,9	0,9	4,5	7,1	11,3
Cher	Aubigny	9,8	18,2	19,1	- 1,4	4,8
Cher	Bourges	2,5	- 12,3	- 1,5	8,0	7,6
Indre	Châteauroux	4,3	- 2,0	14,0	10,3	4,8
Indre-et-Loire	Chinon	4,5	- 12,6	14,7	7,9	10,9
Indre	Issoudun	7,5	10,2	- 18,1	1,1	10,4
Indre	La Châtre	12,5	- 6,1	10,5	23,3	16,6
Indre-et-Loire	Loches	14,7	- 2,1	15,6	0,7	25,3
Loir-et-Cher	Romorantin	- 0,7	- 27,7	13,3	35,6	10,2
	Saint-Amand-					
Cher	Montrond	6,5	- 12,7	13,3	10,3	12,2
Cher	Vierzon	5,4	- 6,7	17,5	- 2,6	12,3
Région Centre		6,1	- 4,4	10,0	10,3	9,3

Source : Insee, Estimations d'emploi salarié 1998-2003

Tableau 12 : Évolution de l'emploi salarié par secteur entre 1998 et 2003

Trois zones d'emploi apparaissent en difficulté du point de vue de l'emploi : il s'agit des zones d'emploi de Romorantin, Dreux et Nogent-le-Rotrou, dans lesquelles l'emploi a régressé entre 1998 et 2003. La zone d'emploi de Dreux est la plus touchée, avec une diminution de l'emploi de près de 7 %, du fait de l'industrie et des services. Depuis 2001, l'industrie drouaise a en effet subi de nombreuses restructurations et fermetures d'établissements, alors qu'entre 1999 et 2000, elle avait profité de l'embellie conjoncturelle, créant plus de 200 emplois. Entre 2001 et 2003, elle en a perdu plus de 2 600. Au final, l'industrie avait perdu en 2003 plus de 21 % de ses effectifs de 1998.

À Nogent-le-Rotrou, l'emploi a reculé d'à peine 1 % : la baisse est restée d'ampleur modérée dans l'industrie (- 8 %) et la construction (- 4 %), mais l'emporte en raison de la faible croissance de l'emploi dans le commerce (+6 %) et les services (+ 4%).

A Romorantin, l'emploi a également baissé de 1 %, mais cette évolution défavorable est due à une rupture dans l'industrie en 2002-2003 (- 1 800 emplois en 2002, - 1 200 en 2003), en partie liée à la fermeture de l'usine Matra à Romorantin. En effet, dans tous les autres secteurs, l'emploi a progressé de manière significative entre 1998 et 2003 : + 13 % dans la construction, + 36 % dans le commerce et + 10 % dans les services.

Globalement, à l'exception des deux zones d'emploi de Chartres et de Montargis, l'évolution de l'emploi salarié dans le nord de la région a été inférieure à la moyenne régionale. C'est dans le secteur de l'industrie que le recul a été le plus marqué, sauf à Pithiviers, zone d'emploi dans laquelle le secteur a progressé, alors que les services perdaient des emplois.

Isolée entre Dreux et Pithiviers, la zone d'emploi de Chartres a connu une croissance soutenue de l'emploi, notamment en 1998-1999 grâce au développement du secteur des services. L'emploi a stagné ces dernières années, car la hausse de l'emploi s'est ralentie dans les secteurs de la construction, du commerce et des services, et compense les pertes dans l'industrie.

La zone d'emploi de Montargis forme, avec les zones d'emploi de Gien et d'Aubigny, une zone de fort accroissement de l'emploi à l'est de la région : l'évolution y a été très supérieure à la moyenne régionale, de 10 % à Aubigny, à 18 % à Gien. À Gien et à Aubigny, il faut noter que les effectifs salariés augmentent dans l'industrie. La hausse de l'emploi a profité à tous les secteurs (sauf au commerce à Aubigny), et particulièrement au secteur des services à Gien et à Montargis.

Cette vitalité de l'emploi dans l'est n'a pas gagné le sud : à l'exception des zones d'emploi de la Châtre et de Loches, la hausse de l'emploi varie dans le sud entre 3 % à Bourges et 8 % à Argenton-sur-Creuse et à Issoudun. Les zones d'emploi de Bourges, Vierzon, Chinon et Châteauroux se situent en-dessous de la moyenne régionale : dans tous les secteurs, l'évolution de l'emploi y a été faible, voire négative dans l'industrie.

Les autres zones d'emploi du sud s'en sortent mieux, et l'évolution de l'emploi y a été proche, mais supérieure à la moyenne régionale. Les zones d'emploi de Saint-Amand-Montrond et d'Argenton-sur-Creuse suivent d'ailleurs le même scénario que la région : l'emploi a reculé dans l'industrie, alors qu'il a progressé dans les autres secteurs, notamment, dans les services et la construction.

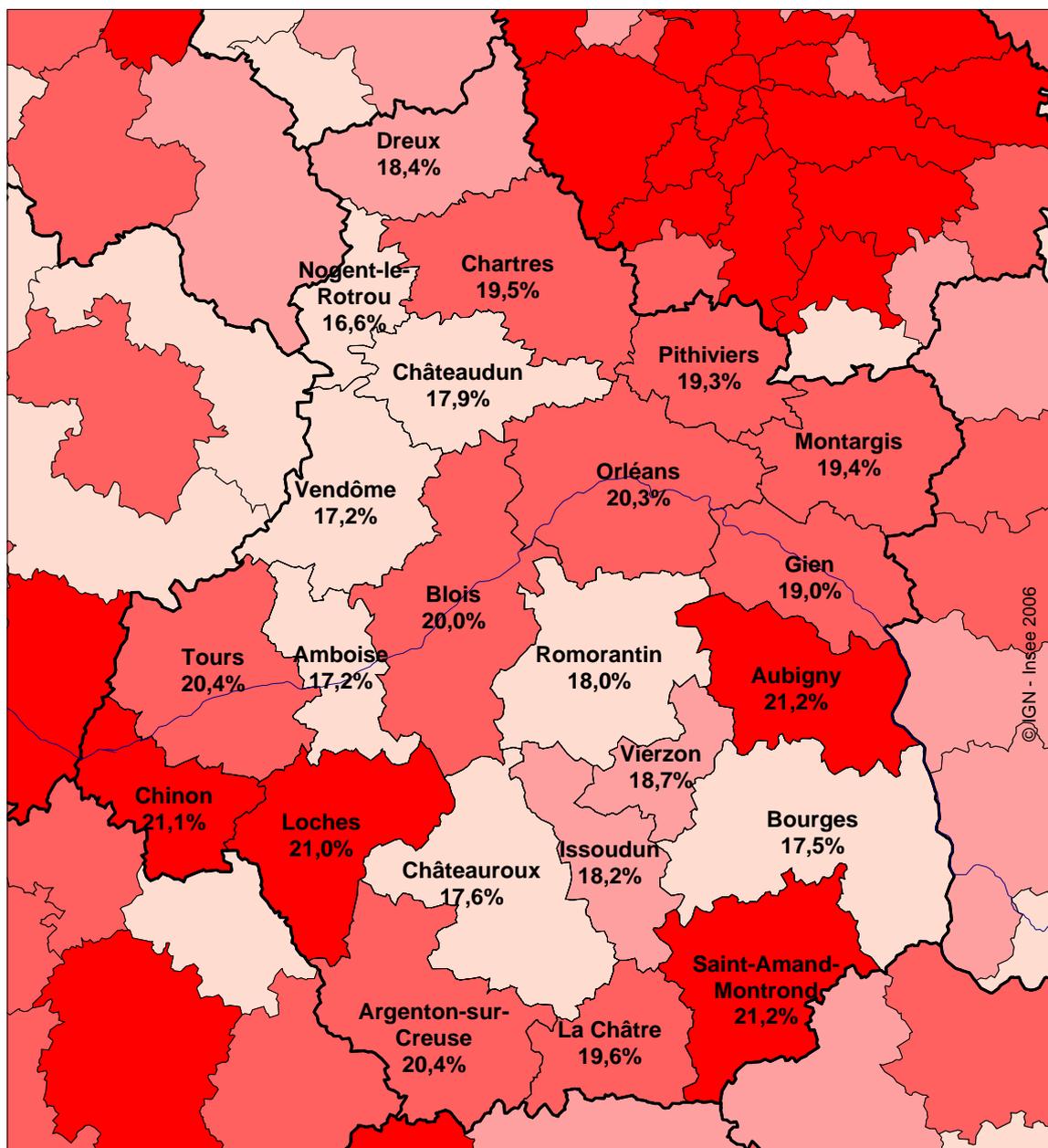
Les zones d'emploi de Loches et de la Châtre ont en revanche connu une évolution de l'emploi marquée, près de deux fois supérieure à la moyenne : la hausse a profité à tous les secteurs, et les pertes sont restées limitées dans l'industrie. À Loches, ce sont les services qui ont le plus contribué à la croissance de l'emploi, quand il s'agit du commerce à la Châtre.

L'ouest de l'axe ligérien se situe dans la moyenne : l'emploi s'est accru de 6 % à Tours, de 10 % à Amboise et de 11 % à Blois. Comme au niveau régional, la construction, le commerce et les services ont soutenu la croissance de l'emploi. De plus, l'industrie a gagné des emplois à Blois et à Tours.

Dans les zones d'emploi de Vendôme et Orléans, la croissance de l'emploi a été inférieure à celle enregistrée au niveau régional, notamment en raison des pertes d'emploi industrielles.

3.4.2 Décomposition de la réallocation d'emploi

Entre 1993 et 2003, le taux de réallocation annuel moyen de l'emploi valait 19,3 % en région Centre. Dans les zones d'emploi de la région, il variait de 16,6 % à Nogent-le-Rotrou à 21,2 % à Aubigny ou encore à Saint-Amand-Montrond.



Taux de réallocation d'emploi
(moyenne sur 1993-2003)

- de 21 % et plus
- de 19 % à moins de 21 %
- de 18 % à moins de 19 %
- inférieur à 18 %

Limites administratives

- Région
- Zone d'emploi

Taux de réallocation national: 23,0 %
Taux de réallocation régional: 19,3 %

Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Carte 9 : Taux annuel moyen de réallocation d'emploi par zone d'emploi entre 1993 et 2003

Les zones où l'on trouve le taux de réallocation de l'emploi le plus élevé sont les zones d'emploi du sud ayant connu une forte croissance de l'emploi entre 1998 et 2003 : Aubigny, Saint-Amand-Montrond et Loches, auxquelles on peut ajouter la zone d'emploi de Chinon, dans laquelle l'évolution de l'emploi reste modeste (+ 5 %). Dans les zones d'emploi de Saint-Amand-Montrond, Loches et Chinon, la réallocation de l'emploi résulte de mutations économiques : ces zones se sont reconverties de l'industrie vers le tertiaire, comme en atteste l'évolution de l'emploi dans les services (+ 12 % à Saint-Amand-Montrond, + 25 % à Loches et + 11 % à Chinon) ou encore dans la construction (+ 13 % à Saint-Amand-Montrond, + 16 % à Loches et + 15 % à Chinon) par rapport à l'évolution de l'emploi industriel (- 18 % à Saint-Amand-Montrond et - 13 % à Chinon). De plus, la réallocation de l'emploi est surtout liée à la disparition d'emplois dans les établissements en déclin.

Dans la zone d'emploi d'Aubigny, l'explication est différente : l'emploi a évolué de manière favorable dans l'industrie (+ 18 %), et le taux de rotation élevé, lié à la croissance de l'emploi dans les établissements pérennes, semble être une caractéristique de ce secteur, comme on peut aussi le voir dans les franges franciliennes.

Globalement, les taux de réallocation de l'emploi sont élevés dans le sud sauf dans les zones d'emploi où la croissance de l'emploi avait été faible, voire négative (Bourges, Vierzon, Châteauroux et Romorantin).

Département	Zone d'emploi	Taux de réallocation d'emploi (en %)	Réallocation d'emploi (effectifs)	Dont : contribution à la réallocation d'emploi (en %)			
				Emploi lié aux créations et aux réactivations	Emploi lié aux disparitions	Emploi créé par les établissements en croissance	Emploi perdu dans les établissements en déclin
<i>Nord régional</i>							
Eure-et-Loir	Chartres	19,5	7 734	7,0	16,6	43,0	33,3
Indre	Châteaudun	17,9	4 329	6,3	13,8	43,8	36,2
Eure-et-Loir	Dreux	18,4	4 452	7,8	20,1	35,5	36,6
Loiret	Montargis	19,4	4 150	7,9	19,9	42,3	29,9
Eure-et-Loir	Nogent-le-Rotrou	16,6	1 294	5,6	18,7	41,7	34,0
Loiret	Pithiviers	19,3	2 494	5,6	20,4	43,7	30,3
<i>Axe ligérien</i>							
Indre-et-Loire	Amboise	17,2	2 005	6,7	15,0	43,7	34,7
Loir-et-Cher	Blois	20,0	7 096	8,6	20,4	38,8	32,2
Loiret	Gien	19,0	2 362	7,2	21,2	40,8	30,8
Loiret	Orléans	20,3	17 405	9,4	18,2	41,5	30,9
Indre-et-Loire	Tours	20,4	15 635	8,4	17,4	41,4	32,8
Loir-et-Cher	Vendôme	17,2	2 148	9,2	17,7	40,7	32,3
<i>Nord régional</i>							
Indre	Argenton-sur-Creuse	20,4	1 291	5,6	20,7	41,7	31,9
Cher	Aubigny	21,2	1 174	5,1	18,2	45,5	31,2
Cher	Bourges	17,5	6 349	7,5	16,2	39,8	36,6
Indre-et-Loire	Chinon	21,1	1 744	8,2	19,0	42,7	30,2
Indre	Châteauroux	17,6	1 610	7,8	19,5	40,8	31,9
Indre	Issoudun	18,2	1 189	5,1	16,2	45,9	32,8
Indre	La Châtre	19,6	732	5,1	19,3	43,9	31,6
Indre-et-Loire	Loches	21,0	1 360	7,6	18,1	40,4	33,9
Loir-et-Cher	Romorantin	18,0	2 680	5,3	18,9	38,6	37,3
Cher	Saint-Amand-Montrond	21,2	1 315	9,2	16,1	38,6	36,1
Cher	Vierzon	18,7	1 568	7,2	21,8	38,4	32,7
Région Centre		19,3	92 116	8,7	18,2	41,2	32

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 1993-2003

Tableau 13 : Composantes de la réallocation d'emploi par zone d'emploi

Les taux de réallocation de l'emploi sont aussi élevés sur l'axe ligérien. Les taux sont à mettre en regard avec la structure sectorielle de ces zones d'emploi : la part des services y est globalement plus importante qu'en région, et ce secteur est celui dans lequel la réallocation de l'emploi est la plus élevée, notamment dans les postes et télécommunications et les activités récréatives, culturelles et sportives.

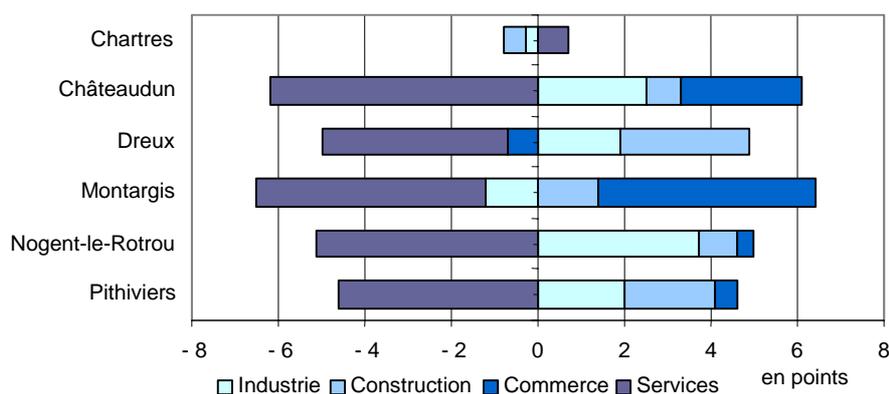
Les taux de réallocation d'emploi sont élevés dans les franges franciliennes, alors qu'ils sont plutôt faibles dans le reste du nord de la région. La réallocation d'emploi semble donc être une spécificité des franges, liée notamment à la forte implantation industrielle.

3.5 Les zones d'emploi de la région au sein des grands territoires

3.5.1 Les zones d'emploi du nord régional

Le nord régional ne forme pas un ensemble homogène du point de vue du stock des établissements puisqu'en 2003, les trois zones d'emploi de Chartres, Dreux et Montargis, concentrent près des trois quarts des établissements du nord.

En revanche, les zones d'emploi du nord possèdent des structures sectorielles assez proches, si on exclut celle de Chartres, qui ne se détache pas de manière significative de la région et celle de Montargis.



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2003

Graphique 20 : Écart à la moyenne régionale des poids des secteurs dans les zones d'emploi du nord régional

Dans les zones d'emploi de Pithiviers, Nogent-le-Rotrou, Dreux et Châteaudun, le poids des services est de l'ordre de 40 % : il est donc très inférieur à la moyenne régionale. En revanche, les secteurs de l'industrie et de la construction sont plus présents.

Les caractéristiques de la zone d'emploi de Montargis sont similaires hormis pour les établissements industriels qui sont, en proportion, moins nombreux qu'en région. Le secteur du commerce y est par ailleurs très bien représenté.

Chartres et Montargis se distinguent pour la plupart des critères étudiés.

Ces zones d'emploi sont celles qui ont le mieux résisté à la dégradation du nombre d'établissements entre 1993 et 2003 : il a stagné à Chartres et même augmenté à Montargis, alors qu'il a baissé dans toutes les autres zones d'emploi du nord (de plus de 4 % à Dreux à près de 7 % à Châteaudun).

La zone d'emploi de Montargis, comme toutes les zones d'emploi du nord, a été fortement attractive du point de vue des transferts. Elle a même enregistré le solde des transferts le plus important en région (+ 107 établissements). Elle est aussi la seule zone d'emploi du nord à avoir connu entre 1993 et 2003 un excédent des créations d'établissements par rapport aux disparitions.

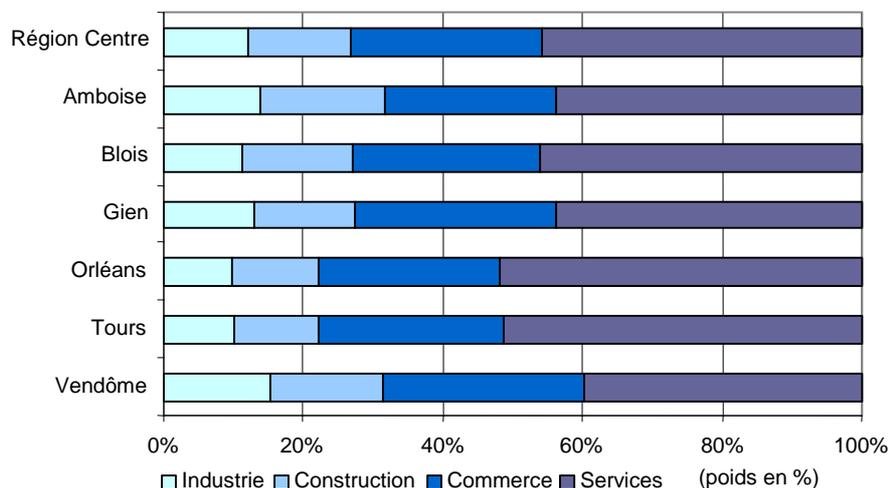
La zone d'emploi de Chartres connaît une situation proche de celle de Montargis. Son solde dynamique est certes faiblement négatif (- 63 établissements) mais inférieur au solde des transferts (+ 73 établissements), ce qui a permis au stock d'établissements d'augmenter légèrement.

Dans les autres zones d'emploi du nord, le déficit de créations par rapport aux disparitions est plus conséquent que l'excédent de transferts, et l'évolution du stock est donc négative.

L'évolution de l'emploi salarié isole une nouvelle fois les zones d'emploi de Chartres et de Montargis, dans lesquelles la croissance de l'emploi et le taux de turn-over sont supérieurs à ceux de la région.

3.5.2 L'axe ligérien

Comme dans le nord, régional, le stock d'établissements est inégalement réparti : les zones d'emploi d'Orléans et de Tours comptent près des deux tiers des établissements du territoire. En ajoutant celle de Blois, on arrive aux trois quarts des établissements. Le reste du stock se partage également entre les zones d'emploi de Vendôme, Amboise et Gien.



Source : Inse, - Répertoire des entreprises et des établissements 2003

Graphique 21 : Structure sectorielle des zones d'emploi de l'axe ligérien

Au sein de ce territoire, les zones d'Orléans et Tours se distinguent des autres zones d'emploi. Elles sont notamment marquées par le poids des services. Dans les autres zones d'emploi de l'axe, la répartition des activités suit le modèle régional, sauf peut-être dans la zone d'emploi de Vendôme, dans laquelle on retrouve les grands traits des zones d'emploi du nord (poids élevé de l'industrie et de la construction, au détriment des services).

Les zones d'emploi d'Orléans et Tours sont aussi les seules zones de l'axe dans lesquelles le stock d'établissements a augmenté entre 1993 et 2003. Elles ont gagné des établissements grâce au solde dynamique : les créations y ont été supérieures aux disparitions et ont, à Orléans, permis de compenser le déficit de transferts (-145 établissements).

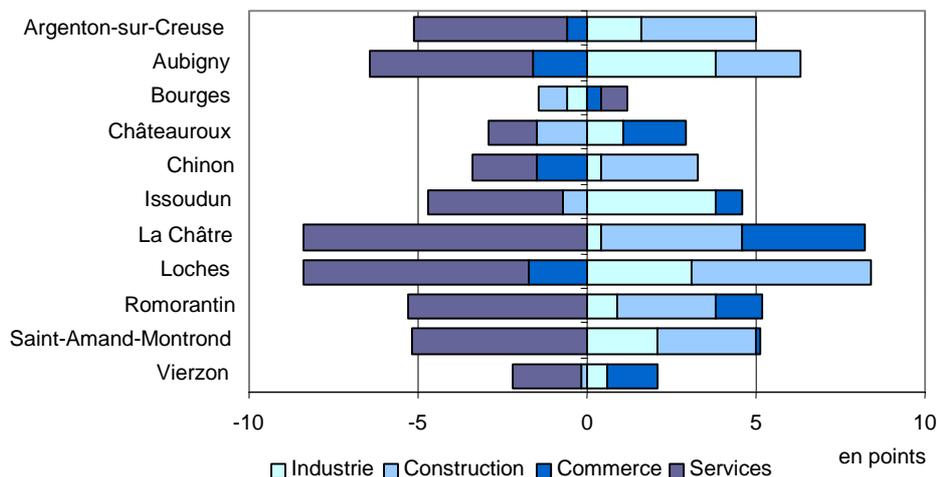
Dans les autres zones d'emploi, le nombre total d'établissements s'est amoindri, mais de façon limitée. Les disparitions l'ont emporté sur les créations, mais dans de faibles proportions : la zone d'emploi de Vendôme perdait 45 établissements, et celle de Blois, 143 établissements. De plus, ces pertes n'ont pas été comblées par l'arrivée de nouveaux établissements en provenance de l'extérieur : le solde des transferts est toujours positif, mais reste inférieur, en valeur absolue, au solde dynamique.

Contrairement à ce qu'on a pu voir avec les zones d'emploi de Chartres et de Montargis, la croissance de l'emploi n'est pas plus prononcée dans les zones d'emploi ayant connu une augmentation du stock d'établissements. Au contraire, les zones d'emploi très dynamiques du point de vue de l'emploi (Gien et Blois) ont perdu un pourcentage important d'établissements.

Les zones d'emploi de Vendôme, Orléans et Tours ont connu une évolution modérée de l'emploi. La réallocation de l'emploi est assez faible à Vendôme et Amboise. Partout ailleurs elle tourne autour de la moyenne régionale.

3.5.3 Le sud régional

Dans ce territoire, la répartition des établissements est plus équilibrée : les deux plus grosses zones d'emploi, Bourges et Châteauroux, ne représentent que 40 % des établissements. Si on rajoute la zone d'emploi de Romorantin, les trois premières zones du sud regroupent la moitié des établissements. Les autres zones d'emploi du sud comptent chacune entre 4 % et 7 % des établissements.



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2003

Graphique 22 : Écart à la moyenne régionale des poids des secteurs dans les zones d'emploi du sud régional

Les zones d'emploi de Bourges, Vierzon, Châteauroux et dans une moindre mesure, Chinon, sont proches de la région, en termes de structure sectorielle. Dans les autres zones d'emploi du sud, comme dans le territoire du nord, on retrouve le déséquilibre des activités aux dépens des services. Mais dans le sud, il profite d'abord à la construction, secteur à vocation résidentielle. L'industrie est également particulièrement présente dans les zones d'emploi d'Aubigny, Issoudun, Loches et Saint-Amand-Montrond.

Entre 1993 et 2003, toutes les zones d'emploi du sud de la région ont vu leur stock d'établissements se réduire, exception faite de celles de Chinon et Romorantin, dans lesquelles il est resté quasi-stable. Les diminutions d'établissements s'échelonnent de près de 3 % à Loches, à plus de 12 % à Vierzon et sont particulièrement importantes dans les zones centrales de ce territoire. Vierzon et Châteauroux cumulent un solde dynamique très négatif et un solde des transferts négatif également.

À Argenton-sur-Creuse et Bourges le solde dynamique est également très négatif (- 289 établissements pour Bourges). Dans les autres zones d'emploi, les disparitions sont aussi supérieures aux créations, mais dans une ampleur moindre.

Les transferts sont favorables mais ils profitent surtout aux zones d'emploi limitrophes de l'axe ligérien (Chinon, Loches, Romorantin et Aubigny). Dans les zones d'emploi de l'extrême sud, le solde des transferts est faiblement positif.

L'évolution de l'emploi salarié dans les zones d'emploi du sud régional est disparate : les zones d'emploi dans lesquelles l'industrie occupe une place importante (Aubigny, Loches, Saint-Amand-Montrond et Issoudun) apparaissent très dynamiques, au même titre que les zones d'Argenton-sur-Creuse et la Châtre. Ces zones (sauf celle d'Issoudun) ont également un taux moyen de réallocation d'emploi supérieur à la moyenne régionale. Les zones d'emploi dont la structure sectorielle s'éloigne peu de la moyenne régionale (Chinon, Châteauroux, Vierzon et Bourges) ont vu leur emploi s'accroître à un rythme plus lent et ont toutes, excepté Chinon, un taux de turn-over inférieur à la moyenne régionale.

Enfin, dans la zone d'emploi de Romorantin, l'emploi a reculé entre 1998 et 2003.

Les zones d'emploi de la région : des situations variées, mais qui reflètent bien les grands territoires de la région Centre

Parmi les zones d'emploi de la région, on peut identifier cinq groupes selon le niveau du stock d'établissements :

- les zones d'emploi d'Orléans et de Tours se caractérisent par un stock élevé, marqué par le poids des services, notamment aux entreprises ;
- les zones d'emploi de Chartres, Blois et Bourges sont des zones de taille importante, dont la structure sectorielle diffère peu de celle de la région ;
- les zones d'emploi de Montargis, Châteauroux et Dreux restent de taille conséquente. À Montargis et à Dreux, la construction est mieux représentée qu'en moyenne, alors que la zone de Châteauroux possède un profil similaire à celui de la région ;
- les zones d'emploi de Romorantin, Gien, Vendôme, Amboise et Chinon sont des zones de taille moyenne dans lesquelles le tertiaire (commerce et services) est assez faible ;
- les zones d'emploi d'Argenton-sur-Creuse, Aubigny, Châteaudun, Issoudun, la Châtre, Loches, Nogent-le-Rotrou, Pithiviers, Saint-Amand-Montrond et Vierzon sont des petites zones. Les zones d'emploi du nord se distinguent par le poids de l'industrie. Les zones d'emploi du sud sont marquées soit par l'industrie, soit par les services aux particuliers.

Le stock d'établissements a évolué de manière défavorable dans tous les secteurs, exception faite de celui des services. Ce sont souvent les zones d'emploi du nord et du sud de la région qui en ont le plus souffert, et l'essor du secteur des services y reste en général limité.

L'excédent de créations par rapport aux disparitions n'est nettement positif que dans la seule zone d'emploi d'Orléans. Dans les autres zones d'emploi de l'axe ligérien, dans les zones d'emploi composant le nord régional (exception faite de celle de Dreux) et dans celles du sud limitrophes de l'axe ligérien, le solde dynamique est faiblement positif ou négatif. Dans la zone d'emploi de Dreux, et dans celles de l'extrême sud, les disparitions d'établissements ont été très supérieures aux créations, notamment dans les zones d'emploi de Bourges et de Châteauroux.

Les mouvements de transferts sont favorables aux espaces périphériques, et plus particulièrement aux zones d'emploi du nord et à celles situées immédiatement au sud de l'axe ligérien.

Depuis 1998, l'emploi salarié a crû, notamment dans les zones d'emploi de l'axe ligérien et les zones d'emploi limitrophes. Les zones d'emploi situées à l'extrême nord de la région ont vu l'emploi salarié reculer, ou croître de manière modérée. Dans les zones d'emploi du sud de la région, la croissance de l'emploi a été plus soutenue, notamment dans les zones d'emploi plutôt rurales, grâce à un taux de rotation de la main d'œuvre élevé dans les établissements existants.

Dans le nord de la région, les zones d'emploi de Chartres et de Montargis se distinguent dans un territoire assez homogène marqué par le poids important de l'industrie et de la construction, une évolution plutôt défavorable de l'emploi et du nombre d'établissements. Les zones d'emploi d'Orléans et Tours, avec un poids des services très important, une augmentation du stock d'établissements et un solde dynamique positif se différencient des autres zones de l'axe ligérien assez semblables sauf au niveau de l'évolution de l'emploi. Les zones d'emploi du sud, malgré une répartition assez équilibrée du stock d'établissements sont finalement assez disparates.

Et depuis 2003, où en est la région Centre ?

Au 31 décembre 2005, le nombre d'établissements en région Centre s'élève à 97 542. La région se maintient à la 10^e position des régions françaises comptant le plus grand parc d'établissements.

Depuis 2003, le stock d'établissements du champ ICS augmente. La croissance du nombre d'établissements se concentre sur les secteurs de la construction et des services. Les établissements industriels continuent à décroître, même si l'ampleur de la diminution s'est stabilisée, alors que ceux du commerce stagnent.

La région perd ainsi peu à peu sa spécificité industrielle au profit des services et, dans une moindre mesure, du bâtiment : les pertes dans l'industrie restent plus importantes en région qu'en France et, en 2003, la hausse des établissements du bâtiment s'est accélérée en région Centre.

La reprise des créations d'établissements amorcée en 2003 s'est confirmée en 2004. L'année 2004 a été particulièrement favorable puisqu'en région Centre la progression des créations a été supérieure à celle constatée au niveau national, permettant ainsi à la région de combler une partie de son retard en matière de taux de création. En 2005, en région Centre comme en métropole les créations se sont infléchies. Toutefois, en 2006, la création d'établissements s'est redressée et a faiblement progressé. La construction a été le secteur le plus dynamique, puisque les créations n'ont cessé d'y augmenter depuis 2004.

Depuis 2003, la situation de la région du point de vue des transferts a peu changé : le solde lié aux transferts est resté positif et les transferts extérieurs sont toujours principalement en provenance de l'Île-de-France. Le secteur des services représente plus de 50 % du solde des transferts entre 2004 et 2006, essentiellement grâce aux services aux entreprises. Seule l'industrie contribue de manière faiblement négative à ce solde.

De 2003 à 2005, l'emploi salarié a stagné en région Centre. L'emploi industriel s'est beaucoup détérioré (-5 %). La fermeture de l'usine Matra à Romorantin a pesé sur les effectifs industriels. Le commerce a également enregistré un repli de ses effectifs (-1 %). Ces pertes sont compensées par la forte croissance de l'emploi observée dans les autres secteurs, notamment dans celui de la construction. En effet, aidée par la demande en logements et un contexte économique favorable, l'activité dans le bâtiment est soutenue et l'emploi salarié du secteur s'est redressé avec une évolution supérieure à celle constatée dans les services (+5 % contre +1 % entre 2003 et 2005).